# ÉTUDES DE L'IRSEM

2014-N°30

## ACCÈS AUX ESPACES COMMUNS ET GRANDES STRATÉGIES : VERS UN NOUVEAU JEU MONDIAL





par Frédéric Ramel SCIENCES PO, CERI

\_\_\_\_\_

## **ÉTUDES DE L'IRSEM DÉJÀ PARUES:**

- 1- LES CRISES EN AFGHANISTAN DEPUIS LE XIXE SIÈCLE
- 2- DES GARDES SUISSES À BLACKWATER / VOLUME 1 ; ARMÉES PRIVÉES, ARMÉES D'ÉTAT / VOLUME 2
- 3- ISRAËL ET SON ARMÉE : SOCIÉTÉ ET STRATÉGIE À L'HEURE DES RUPTURES
- 4- OTAN: CONTINUITÉ OU RUPTURE?
- 5- LA PERCEPTION DE LA DÉFENSE FRANÇAISE CHEZ NOS ALLIÉS
- 6- DU *NETWORK-CENTRIC* À LA STABILISATION : ÉMERGENCE DES « NOUVEAUX » CONCEPTS ET INNOVATION MILITAIRE
- 7- CHAOS, RÉVEIL ET SURSAUT SUCCÈS ET LIMITES DE LA STRATÉGIE DU « SURGE » EN IRAK (2007-2009)
- 8- DU PÉTROLE À L'ARMÉE : LES STRATÉGIES DE CONSTRUCTION DE L'ÉTAT AUX ÉMIRATS ARABES UNIS
- 9- ÉTUDIER LE RENSEIGNEMENT : ÉTAT DE L'ART ET PERSPECTIVES DE RECHERCHE
- 10- ENQUÊTE SUR LES JEUNES ET LES ARMÉES : IMAGES, INTÉRÊT ET ATTENTES
- 11- L'EUROPE DE LA DÉFENSE POST-LISBONNE : ILLUSION OU DÉFI ?
- 12- L'UNION EUROPÉENNE EN TANT QUE TIERS STRATÉGIQUE
- 13- UTILISATION ET INVESTISSEMENT DE LA SPHÈRE INTERNET PAR LES MILITAIRES
- 14- L'ÉVOLUTION DU DÉBAT STRATÉGIQUE EN ASIE DU SUD-EST DEPUIS 1945
- 15- ANALYSE COMPARÉE DE LA STRATÉGIE SPATIALE DES PAYS ÉMERGENTS : BRÉSIL, INDE, CHINE
- 16- RELATION HOMME-ROBOT: PRISE EN COMPTE DES NOUVEAUX FACTEURS SOCIOLOGIQUES
- 17- PROBLÉMATIQUE DU RECRUTEMENT POUR LES ARMÉES PROFESSIONNELLES
- 18- ÉTUDE COMPARATIVE DES LIVRES BLANCS DES 27 ÉTATS MEMBRES DE L'UNION EUROPÉENNE : POUR LA DÉFINITION D'UN CADRE EUROPÉEN
- 19- LE PAQUET DÉFENSE : QUELS IMPACTS JURIDIQUES ET INDUSTRIELS ?
- 20- INSURRECTIONS ET CONTRE-INSURRECTIONS : ÉLÉMENTS D'ANALYSE SOCIOLOGIQUE À PARTIR DES TERRAINS IRAKIEN ET AFGHAN
- 21- L'IMAGE DES MILITAIRES FRANÇAIS À LA TÉLÉVISION 2001-2011
- 22- ÉVOLUTION DU CONTRÔLE PARLEMENTAIRE DES FORCES ARMÉES EN EUROPE
- 23- DEFENSE EUROPEENNE ET INFORMATION DES CITOYENS
- 24- LES DÉFIS STRATÉGIQUES AFRICAINS : EXPLORATION DES RACINES DE LA CONFLICTUALITÉ EN AFRIQUE DE L'EST
- 25- LES DÉFIS STRATÉGIQUES AFRICAINS : LA GESTION DE LA CONFLICTUALITÉ EN AFRIQUE CENTRALE
- 26- FRANCOPHONIE ET PROFONDEUR STRATEGIQUE
- 27- REFLEXIONS SUR LA CRISE LIBYENNE
- 28- LA TURQUIE AU MOYEN-ORIENT: L'APPRENTISSAGE DE LA PUISSANCE
- 29- ÉTATS-UNIS : QUELLE TRANSITION STRATEGIQUE ? LA POLITIQUE DE DEFENSE STRATEGIQUE SOUS OBAMA, ENTRE DYNAMIQUES INTERNES ET EVOLUTIONS INTERNATIONALES



## **SOMMAIRE**

INTRODUCTION	6
LE DETOUR PAR LA PENSEE STRATEGIQUE	8
LES GLOBAL COMMONS AU SERVICE D'UNE GRANDE STRATÉGIE AUX ETATS-UNIS	<b>S1</b> 3
UNE GRANDE STRATÉGIE CONTESTÉE	22
UN CONCEPT RÉVÉLATEUR DE TRANSFORMATIONS STRATÉGIQUES : VERS UN UVEAU JEU MONDIAL	28
CONCLUSION	34
TARIE DES MATIERES	36

#### INTRODUCTION

Espaces non-terrestres accessibles à tous mais détenus par personne, les *global commons* constituent à l'heure actuelle une préoccupation fondamentale des chancelleries<sup>1</sup>. Préserver leur accès est une condition fondamentale tant pour la projection des forces armées que pour le fonctionnement de l'économie mondialisée. En effet, aucun Etat ne peut assurer une intervention militaire mais aussi sa propre prospérité sans garantir l'accès à l'espace aérien international<sup>2</sup>, l'espace extra-atmosphérique<sup>3</sup>, la haute mer<sup>4</sup> et le cyber<sup>5</sup>.

Il y a encore dix ans, les Etats-Unis exerçaient une forme de monopole sur ces espaces. Aujourd'hui, la rivalité des puissances émergentes s'intensifie, se traduisant par une posture dite de «déni d'accès» : une forme de campagne conduite à de longues distances. Celle-ci repose sur des missiles balistiques, des missiles de croisière, des systèmes de reconnaissance et de surveillance à longue portée, des systèmes antisatellites, des sous-marins à longue portée, des ressources en matière de cyber attaques, voire des actions terroristes contre les forces et les bases américaines. Une autre dimension correspond à l'interdiction de zones (area-denial) situées à proximité de l'adversaire. Elle comprend essentiellement des moyens aériens, des systèmes de défense aérienne, des missiles de courte portée, des sous-marins, des mines navales. Dans les deux cas (déni d'accès ou interdiction de zones), le dessein poursuivi consiste à limiter la portée de la «domination» américaine en matière d'interventions armées.

Comment le concept de global commons est-il appréhendé actuellement dans la production doctrinale des Etats-Unis? Quelle est sa place dans la Grande stratégie que ces-derniers tentent de déployer aujourd'hui? Comment les émergents abordent-ils également cet enjeu puisqu'ils contestent le monopole qu'exercèrent pendant des années les Etats-Unis dans ce domaine?

L'un des objectifs poursuivis par cette recherche consiste à clarifier le concept de global commons dans la politique de défense américaine et repérer son développement doctrinal dans les principaux documents

<sup>1</sup> L'auteur tient à remercier l'assistance documentaire de Mathilde Boutaricq.

<sup>1</sup> La traduction du terme est source d'ambiguïtés puisque les global commons peuvent renvoyer aux « espaces communs » mais aussi au « patrimoine commun » ou aux « biens publics globaux » lesquels correspondent à des biens non marchands. Nous conserverons l'expression anglaise (sans italique ni guillemets dorénavant) dans les pages qui suivent car elle se focalise sur la dimension spatiale et non sur les enjeux de gouvernance globale. Sur les différents aspects du concept (de l'héritage aux ressources communes), voir Yves Schemeil, « Les biens publics premiers : Babel, côté cour, côté jardin » dans François Constantin, dir., *Les Biens publics mondiaux. Un mythe légitimateur pour l'action collective*, Paris, L'Harmattan, 2002, p. 106.

<sup>2</sup> En tant que principale voie de transport de personnes mais aussi en tant qu'espace où circulent les biens marchands ayant le plus de valeur.

<sup>3</sup> Le domaine par lequel les communications longue distance sont établies.

<sup>4</sup> Soit 71% de la surface mondiale par lesquels transitent 90% des échanges marchands.

<sup>5</sup> Le média actuel le plus puissant et à moindre coût.

officiels adoptés depuis 2010 et dans le cadre de la préparation de la QDR 2014 : QDR 2010, Defense Strategic Guidance de 2012, concept Air-Sea Battle de 2011, Joint Operational Access Concept (JOAC) de 2012, Chairman's Strategic Direction to the Joint Force (CSDJF), Capstone Concept for Joint Operations 2012, Joint Forcy Entrible Operations.

Mais la perspective retenue ne vise ni à étudier le processus décisionnel récent au sein de l'administration américaine et des autres Etats retenus dans l'analyse (identification de débats bureaucratiques entre Armées ou entre militaires et leaders politiques), ni à clarifier la signification des global commons dans la production doctrinale américaine du point de vue de la théorie politique. Il s'agira de voir en quoi les global commons constituent un enjeu majeur sur le plan militaire dans cette première moitié du XXIème siècle du fait qu'ils irriguent la Grande stratégie élaborée par les Etats-Unis et qu'ils suscitent la réaction des principaux émergents, au premier chef la Chine et la Russie.

La première partie de ce travail emprunte les chemins de la pensée stratégique afin de mettre en évidence les propriétés de ces espaces dits communs en matière militaire (I). La deuxième se consacre à l'étude de la Grande stratégie américaine à la fois en tant qu'épicentre et diffuseur du concept de global commons (II). La troisième partie décrit la manière dont les émergents tels que la Chine et la Russie envisagent le terme même de global commons ainsi que les problématiques stratégiques qui leur sont attenantes (III). Enfin, la dernière partie propose une série de transformations que révèlent les global commons sur la scène stratégique globale (IV).

#### ■ LE DETOUR PAR LA PENSEE STRATEGIQUE

En théorie politique, la notion de communs renvoie à un espace mis à la disposition de tous mais dont le sort est de se dégrader avec le temps puisque les utilisateurs se rejettent le coût relatif à son entretien. Mû par une logique de *free rider*, chacun souhaite consommer les ressources de cet espace sans se voir contraint d'en assurer leur reproduction dans le temps. Au début des années 1970, l'écologiste Garret Hardin transfère cette notion à l'échelle internationale en identifiant une nouvelle tragédie: l'environnement se dégrade en raison d'une surexploitation des ressources écologiques. Des externalités négatives comme la pollution engendrent un scénario destructeur : l'épuisement des capacités naturelles de la planète. Bien qu'un profond scepticisme affecte l'auteur, il en appelle à une transformation des conduites quant à la gestion de la nature, ce qui constitue une étape dans la nécessaire protection des biens communs globaux ou mondiaux<sup>6</sup>.

Si la pensée stratégique aborde l'objet des communs selon une définition similaire (espaces accessibles à tous), elle n'entend pas au premier chef interroger la mise en place d'une gouvernance globale quant à leur protection. Le cœur de la réflexion se situe ailleurs dans le sens où il a pour visée la projection des forces armées à travers, pour ne pas dire, grâce à ces espaces. Deux aspects émergent alors : l'identification d'une homologie stratégique (mise en exergue de spécificités communes à ces milieux), le caractère discutable d'une stratégie spécifique à ces espaces (mise en relief d'une articulation avec des invariants stratégiques).

#### De la mer au cyber : une homologie des espaces communs

Mer, espaces aérien et extra-atmosphérique, cyber : tous se caractériseraient par une nature que l'on peut qualifier de lisse et non pas striée<sup>7</sup> ; voire fluide opposée à solide<sup>8</sup>. Alors que l'espace terrestre se révèle compartimenté et affecté par des fractures selon la topographie, les quatre espaces relèvent d'une logique de flux. L'objectif est moins d'assurer la conquête territoriale de ces espaces que de garantir la pérennité de ces flux qui transitent par ces derniers.

Toutefois, il convient ici de souligner que le caractère lisse ou fluide n'empêche pas la présence de nœuds absolument nécessaires non seulement pour accéder à ces espaces mais aussi pour assurer leur existence en tant que tel: les ports ou les armateurs pour la mer, les lanceurs et les satellites pour le spatial, les réseaux de câbles sous-marins et les serveurs pour internet à titre d'illustration.

<sup>6</sup> Garrett Hardin, « The Tragedy of the Commons », Science, 162, 1968, p. 1244.

<sup>7</sup> Joseph Henrotin, « Géostratégie et vision de la mer dans les conflits terrestres. L'interfaçage entre le lisse et le strié » dans Etudes marines, Janvier 2013, 3, p. 169 et s.

<sup>8</sup> Selon les termes de Laurent Henninger, « Espaces solides et espaces fluides, nouvelles réalités stratégiques », Revue Défense nationale, octobre 2012.

Au-delà d'une nature lisse ou fluide, ces espaces présentent deux traits similaires qui trouvent dans l'élément marin leur point de référence. Tout d'abord, leur fonctionnalité tient au maintien des instruments de communication, laquelle est considérée comme vitale pour le fonctionnement de la nation. Corbett oppose ainsi le milieu maritime au milieu terrestre à partir de ce rapport distinctif aux communications :

«contrôle des communications, et non pas, comme sur terre, la conquête d'un territoire. La différence est fondamentale. Il est vrai que l'on dit, à juste titre, que la stratégie terrestre est principalement une question de communications, mais on entend le mot communications dans un autre sens. Il s'agit des communications propres de l'armée et non des communications plus vastes qui sont un élément de la vie de la nation. (...) En occupant ses communications maritimes, en fermant les portes où elles aboutissent, nous détruisons la vie nationale sur mer et nous détruisons la vie nationale à terre dans la mesure où l'une dépend de l'autre»<sup>9</sup>

Aujourd'hui, les économies ne peuvent pas s'abstraire des moyens spatiaux et électroniques qui permettent l'échange de plus en plus véloce des communications. On peut donc affirmer que les trois autres espaces (aérien, spatial et cybernétique) participent de la même logique que celle du milieu maritime, à savoir le contrôle des communications.

Une deuxième caractéristique commune à l'ensemble des espaces communs réside dans la place que revêt l'offensive en leur sein. Alfred Mahan identifie une spécificité de la bataille en mer qui tient à sa morphologie. A la différence de la terre remplie d'obstacles, la mer est ouverte. La liberté de mouvement s'y révèle presque totale. Dans cette perspective, la nature du milieu maritime retourne, selon Mahan, la supériorité de la défensive identifiée par Clausewitz. Un espace ouvert privilégie l'assaillant<sup>10</sup>. Pour Liddle Hart, la maîtrise des mers consiste à exclure l'ennemi du milieu, ce qui équivaut à détruire les forces navales. Il compare alors la puissance maritime non pas à un flash lumineux mais aux effets du radium : «bénéfique à ceux qui en sont protégés, il détruit les tissus de ceux qui y sont exposés»<sup>11</sup>.

Cette composante offensive apparaît également avec l'usage de la force aérienne mais en l'amplifiant. La première expérience date du 1<sup>er</sup> novembre 1911 au cours de la guerre italo-turque avec le bombardement du camp Ain-Zara en Libye. Lors d'une mission de reconnaissance, l'aviateur frappe un campement. La cible n'est donc plus composée de combattants directement engagés sur le front. Il touche également une oasis qui participe du fonctionnement de la zone en question. Autrement dit, «avec l'aviation, il devient possible

<sup>9</sup> Julian C. Corbett, *Principes de stratégie maritime*, Paris, Economica, 1993, p. 89

<sup>10</sup> Alfred Thayer Mahan, *Mahan et la maîtrise des mers*, textes choisis et présentés par Pierre Naville, éditions Berger-Levrault, 1981. Ce point de vue suscite débat toutefois, voir par exemple Corbett, *op. Cit.*, p. 49. Selon lui, il y a place pour la défensive grâce aux mouillages protégés.

<sup>11</sup> Basil Liddell Hart, Thoughts on War, Spellmoint, Staplehust, 1999, p. 168.

\_\_\_\_\_\_

de frapper non seulement les forces armées, mais un système socio-économique tout entier»<sup>12</sup>. Comme le souligne Douhet, lequel identifie une véritable continuité entre les pensées stratégiques maritime et aérienne, l'aviation outrepasse la perspective à deux dimensions en faisant fi du front. Elle dilue la distinction entre combattants et non-combattants car elle «franchit les lignes» : «tout ce qui, depuis les origines de l'humanité, a imposé à la guerre ses conditions et en a déterminé les caractéristiques essentielles, n'a plus d'influence sur l'action aérienne»<sup>13</sup>.

Dans une large mesure, le cyber permet également le développement des actions offensives. Ainsi, pour Stéphane Dossé et Olivier Kempf, la nouveauté réside dans l'idée que des actions hostiles offensives peuvent maintenant être menées par les Etats dans l'anonymat<sup>14</sup>. C'est également la représentation sousjacente à la qualification de «guerre cool» utilisée pour penser le cyber. L'adjectif «cool» renvoie certes à l'idée d'être à la mode ou «branché» mais surtout aussi à une posture qui consiste à frapper en permanence le dispositif de l'autre sans déclarer de guerre «chaude»<sup>15</sup>. Ainsi, maîtriser ces espaces signifie empêcher les autres d'accéder à ces circuits de communication, y compris par des moyens offensifs.

Néanmoins, peut-on conclure à l'existence d'une stratégie spécifique propre à ces espaces? L'éclosion du cyber comme domaine d'innovation stratégique cristallise bien une réactivation classique du débat entre terre et mer. D'un côté, les tenants de la révolution technologique considèrent que le cyber entraîne une transformation radicale tant du warfare (le mode de combat) que de la guerre elle-même. La recherche de l'attrition qui caractérise les affrontements entre puissances industrialisées laisserait la place à un combat sans destruction de l'autre (les cyberattaques ayant comme finalité la paralysie sans effusion de sang)<sup>16</sup> mais aussi une absence de victoires ou de défaites claires, véritables. De l'autre, plusieurs voix s'élèvent contre cette idée de bifurcation décisive dans le sens où «la guerre cybernétique fera partie des moyens qui fourniront un soutien plus ou moins direct aux éléments de pointe»<sup>17</sup>. Il s'agit d'une arme d'appui pour l'ensemble des opérations. En d'autres termes, «la cyberguerre c'est encore la guerre»<sup>18</sup>. Un nouveau milieu accroît la complexité de la stratégie, il ne modifie pas la nature de la guerre conçue comme relation duelle<sup>19</sup>.

<sup>12</sup> Thomas Hippler, « Cent ans de bombardements aériens. Histoire d'une technique militaire et politique », *La Revue des livres*, 2, novembre décembre 2011, p. 10.

<sup>13</sup> Giulio Douhet, La maîtrise de l'air, Paris, Economica, 2007, p. 57.

<sup>14</sup> Stéphane Dossé, Olivier Kempf, dir., *Stratégie dans le cyberespace*, Paris, Cahier AGS, Esprit du Livre, 2011.

<sup>15</sup> David Rothkof, « De la guerre froide à la guerre cool », Courrier international, 6 mars 2013.

<sup>16</sup> John Arquilla and David Ronfeldt, « Cyberwar is Coming! », Comparative Strategy, 12, 2, Spring 1993, pp. 141-165.

<sup>17</sup> Colin Gray, La guerre au 21 ème siècle, Paris, Economica, 2007, p. 282.

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 297. Il convient également de souligner que la cyberguerre peut réactualiser les perspectives de l'asymétrie dans le sens où des individus compétents (des hackers), qu'ils soient isolés ou bien au service d'une organisation, peuvent procéder à des cyberattaques ayant pour cibles des puissances étatiques. A cet égard, voir Josef Schröfl, *Hybrid and Cyber War as Consequences of the Asymmetry*, Frankfurt, Peter Lang, 2011.

<sup>19</sup> Bien qu'il considère que la cyber-guerre modifie substantiellement les relations stratégiques, Klaus-Gerd Giesen considère que ce type d'affrontement ne peut pas échapper aux principes de la guerre juste, c'est-à-dire que les acteurs stratégiques devraient se plier aux règles du jus ad bellum, du jus in bello ainsi que du jus post bellum en la matière. Sur ce point voir Klaus-Gerd Giesen, « Towards a Theory of Just Cyberwar », Journal of Information Warfare, 12, 1, 2013, pp. 22-31.

#### Des stratégies spécifiques à la notion de Grande stratégie

Ce débat entre stratégies spécifiques et stratégie unique n'est rien d'autre que celui qui oppose relativistes et essentialistes. Comme le souligne Hervé Coutau-Bégarie : «La guerre se fait aussi bien sur la terre que sur mer. D'où la question centrale, toujours posée et jamais résolue : y-a-t-il une Stratégie, dont les principes seraient universellement valables, ou y-a-t-il des stratégies, dont les règles varient selon le milieu?»<sup>20</sup>. Il ne s'agit pas ici de trancher définitivement entre ces deux options mais plutôt de souligner un niveau d'analyse qui aboutit à la formulation de deux constantes.

Le débat entre essentialistes et relativistes peut, dans une certaine mesure, être appréhendé selon le niveau opérationnel et tactique. Toutefois, on peut aussi l'appréhender du point de vue politico-stratégique. Si l'on s'en tient à cette dernière échelle dans la réflexion, alors, des convergences se manifestent. Elles permettent d'identifier des constantes, lesquelles relativisent la thèse d'un isolat stratégique dont pourraient bénéficier ces milieux<sup>21</sup>.

La première de ces constantes vise à assurer une liberté d'action. Accéder aux espaces communs, agir en leur sein, ou bien opérer depuis ces derniers relèvent bel et bien de cette perspective qui consiste à garantir les manœuvres stratégiques, y compris le recours à la force armée. L'assertion du Général Abrial selon laquelle «qui dispose du ciel, dispose de la liberté d'action en surface» peut en effet être applicable au spatial comme au cyber<sup>22</sup>. Cette liberté d'action stratégique repose également sur une interface entre logique civile et logique militaire : pérennité des flux, des approvisionnements et, plus largement, protection des espaces, favorise aussi la liberté d'action des civils...

Le corollaire, et c'est là une deuxième constante, consiste à empêcher l'autre d'agir dans ces espaces, ou, tout du moins, à enrayer sa marge de manœuvre en leur sein. L'entreprise consiste ainsi à neutraliser l'action de l'ennemi.

Ces deux constantes font l'objet d'une traduction variable en fonction des objectifs politico-stratégiques définis par les décideurs politiques. Ce qui renvoie à la notion de Grande stratégie. Pour Colin Gray, celle-ci correspond à «la direction et l'usage des atouts dont bénéficie une communauté de sécurité, incluant ses instruments militaires, en vue de réaliser les buts de l'action publique définis par les politiques»<sup>23</sup>. Elle consiste à créer un consensus autour des priorités, à générer une cohérence entre les fins et les moyens, à orienter le développement des ressources de la puissance nationale, à produire une synergie entre les

<sup>20</sup> Hervé Coutau-Bégarie, *Traité de stratégie*, 5ème édition, Paris, Economioca, 2006, p. 542.

<sup>21</sup> Déjà, Corbett soulignait que les affrontements en mer ne peuvent avoir qu'un lien à un moment donné avec une finalité terrestre. Quand bien même une coloration différente du combat sur mer existe, la logique qui habite le stratège n'en est pas altérée. Elle demeure la même. Les questions que pose la projection des forces navales ne sont pas isolées. La fin politico-stratégique ne peut pas être différente sur mer comme sur terre.

<sup>22</sup> Allocution du général d'armée aérienne Stéphane Abrial, CEMAR devant la 59e session de l'IHEN, Paris, 7 mars 2007.

<sup>23</sup> Colin Gray, The Strategy Bridge, Oxford, Oxford University Press, 2010, p. 18.

différents domaines d'application de ses ressources<sup>24</sup>. Une grande stratégie est un élément constitutif d'une puissance sur la scène internationale<sup>25</sup> quand bien même sa traduction peut se révéler incomplète sur le plan empirique<sup>26</sup>. Or, et c'est là un élément fondamental dans l'analyse, une tendance affecte le discours relatif à la Grande stratégie américaine de nos jours : l'intégration des global commons comme l'un de ses piliers constitutifs. A l'instar des Livres blancs sur la défense étudiés par Lucien Poirier<sup>27</sup>, les documents adoptés par l'administration Obama qui rendent compte de cette Grande stratégie fonctionnent comme des révélateurs ontologiques sur le plan stratégique. Ils permettent de mettre en évidence les manières dont un collectif politique définit sa place et son rôle dans le monde.

<sup>24</sup> Franck Hoffmann, « Forward Partnership: A Sustainable American Strategy », Orbis, Winter 2013, p. 22.

<sup>25</sup> Paul Kennedy, « Grand Strategy in War and Peace: Towards a Broader Definition », in Paul Kennedy, ed., *Grand Strategies in War and Peace*, New Haven: University Press, 1991, p. 4-5. Voir également Liddel Hart, *Strategy*, New York: Meridian, 1991, p. 332.

<sup>26</sup> Des analyses soulignent qu'une Grande stratégie est rarement effective. Voir à cet égard Williamson Murray, « Thoughts on Grand Strategy », dans Williamson Murray, Richard Hart Sinnreich, James Lacey, eds., *The Shaping of Grand Strategy*, New York, Cambridge University Press, 2011, p. 4.

<sup>27</sup> Voir en particulier Lucien Poirier, *La crise des fondements*, Paris, Economica, 1994, p. 179.

\_\_\_\_\_

## LES GLOBAL COMMONS AU SERVICE D'UNE GRANDE STRATÉGIE AUX ETATS-UNIS

Si la notion même d'espaces communs n'est pas nouvelle outre-atlantique, elle fait l'objet d'un ré-investissement sous l'administration Obama. Ce qui n'est pas sans conséquences dans les débats menés au sein de l'Otan concernant l'avenir des fonctions exercées par l'Alliance. Cet intérêt s'inscrit dans le prolongement de faits récents qui témoignent d'une utilisation de ces espaces à des fins militaires, ou bien d'une volonté de s'approprier ces espaces considérés comme stratégiques. Le déclenchement de cyber-attaques sur l'Estonie en 2007 ou les dysfonctionnements dans le programme nucléaire iranien dus au ver informatique Stuxnet illustrent bien la première catégorie. Les revendications maritimes en Asie notamment par la Chine témoignent de la seconde comme nous le verrons dans la partie III. Comment l'administration Obama envisage-t-elle les global commons?

#### Essor et propriétés d'un concept

Le concept de global commons est d'abord et avant tout lié au phénomène de «déni d'accès» (anti-access), lequel «vise par des moyens militaires et politiques, à perturber ou empêcher une opération de projection de forces»<sup>28</sup>. Il s'agit de procéder à une interdiction navale ou aérienne par les Etats-Unis d'utiliser les «espaces communs»<sup>29</sup>. De telles perspectives incitent ces derniers à élargir leurs objectifs stratégiques post-bipolaires<sup>30</sup>. Mais ces choix résultent aussi de l'expérience menée au cours de l'opération *Desert Storm* contre l'Irak. Déjà, à l'époque, des militaires proposent une refonte conceptuelle à l'instar de celui qui deviendra le nouveau Commandant suprême des forces alliées en Europe (SACEUR), l'amiral Stavridis<sup>31</sup>. Cette innovation est déjà bien engagée dans la Quadrennial Defense Review de 2001 sous l'impulsion de Donald Rumsfeld. Toutefois, les interventions en Irak et en Afghanistan imposent un autre agenda, non sans susciter un débat entre militaires relatif à l'emploi des moyens (de la contre-insurrection à la guerre interétatique)<sup>32</sup>. Avec le désengagement progressif de ces deux théâtres, le concept de global commons tend à redevenir un élément structurant de la posture américaine<sup>33</sup>. On assiste donc moins à l'émergence

<sup>28</sup> Corentin Brustlein, « Vers la fin de la projection de forces ? 1. La menace du déni d'accès », Focus stratégique, avril 2010, IFRI, p. 7.

<sup>29</sup> Pour Posen, le déni d'accès porte sur les « contested zones » situées à proximité de l'ennemi. Plus les Etats-Unis s'approchent, plus l'ennemi dispose de ressources en vue de perturber la projection de forces permises par la maîtrise des espaces communs. On peut repérer toutefois qu'une tendance à l'exportation du déni d'accès au sein même des espaces communs semble se manifester via l'amélioration des capacités navales ou antisatellites.

<sup>30</sup> Todd Sandler, « After the Cold War, secure the Global commons », Challenge, 35, 4, July-August 1992.

<sup>31</sup> James Stavridis, USN, *A New Air Sea Battle Concept: Integrated Strike Forces*, Washington D.C., National Defense University National War College, 1992.

<sup>32</sup> La fameuse COIN fait l'objet de critiques de plus en plus virulentes. Pour un exemple d'opposition constante, voir Gian P. Gentile, « A Different US Military Narrative », *Politique américaine*, 17, automne 2010, pp. 115-121.

<sup>33</sup> John T. Bennett, « Pentagon Crafting Anti-Access Concept », Defense news, January 25, 2010.

\_\_\_\_\_

d'un nouveau concept dans la pensée stratégique qu'à sa réactivation<sup>34</sup>. Comment l'expliquer et en quoi réside-t-elle?

Deux raisons majeures expliquent ce ré-investissement au profit des global commons. Tout d'abord, la projection des forces armées dans le cadre d'opérations expéditionnaires ne se limite plus à l'articulation des composantes aériennes, terrestres et navales. Deux nouveaux domaines sont fondamentaux pour mener à bien ces missions : le spatial et le cyber. Ce qui nécessite une plus grande coordination entre armes : «l'accès simultané aux différentes dimensions des espaces communs ainsi que la liberté d'action en leur sein sont nécessaires»<sup>35</sup>. La réussite d'une opération repose ainsi sur la maîtrise cumulée de ces différents domaines. Pire, une faiblesse repérable dans l'un des domaines (eaux internationales, espace aérien international, espace extra-atmosphérique, cyberespace) rétroagit sur les autres. Le Général Michael Moseley, ancien Chef d'Etat-major de US Air Force signale : «depuis que les domaines de l'air, de l'espace et du cyber sont de plus en plus interdépendants, la perte de domination dans l'un d'entre eux peut conduire à une perte de contrôle des autres... Aucune guerre future ne sera gagnée sans une supériorité dans l'air, l'espace et le cyber»<sup>36</sup>. Ce diagnostic repose sur une nécessaire prise en considération de leurs dimensions stratégiques, c'est-à-dire leur militarisation (utilisation de ces espaces en soutien d'opérations militaires)<sup>37</sup>. Parmi les zones considérées comme prioritaires, la QDR 2010 identifie l'Asie-Pacifique ainsi que le Golfe persique<sup>38</sup>.

34 Par émergence, il faut entendre « le moment où les idées, éventuellement existantes de manière latente, deviennent un objet conceptuel particulier, avec un nom et (ou) une substance, suscitant un intérêt nouveau ». Philippe Gros, et a., dir., « Du Network centric à la stabilisation : émergence de nouveaux concepts et innovation militaire », Etudes de l'Irsem 6, 2011, p. 49.

<sup>35</sup> Mark E. Redden et Michael P. Hughes, « Global Commons and Domain Interrelationships: Time for a New Conceptual Framework? », Strategic forum n°259, National defense University, november 2010, p. 2.

<sup>36</sup> General T. Michael Moseley, USAF, « The Nation's Guardians: America's 21st Century Air Force», Chief of Staff of the Air Force, *White Paper*, Washington, DC, December 29, 2007, 2.

<sup>37</sup> Le cas du cyber est assez emblématique d'un tel processus comme le révèle la création du la création d'un US Cyber Command en 2010 au sein du commandement stratégique ainsi que la publication d'un rapport en mai 2011 par le Pentagone quant à la stratégie de défense pour les opérations dans le cyberespace (voir « Le Pentagone pourrait assimiler les cyberattaques à des actes de guerre », Le Monde, 3 juin 2011). Ce document intègre le cyber dans la réflexion stratégique à partir de trois angles complémentaires relatifs à la source, la qualification et les conséquences d'une cyberattaque. Primo, une menace empruntant le vecteur cybernétique ne peut en aucun cas être uniquement de source transnationale. Toute attaque, lorsqu'elle prend une grande envergure, bénéficie d'un appui étatique. Secundo, les cyberattaques ayant pour cibles les installations stratégiques du type centrales nucléaires ou voies d'acheminement de ressources énergétiques sont qualifiées d'actes de guerre. Tertio, et par voie de conséquence, le rapport mobilise la notion d'équivalence. En guise de rétorsion et de réciprocité, l'Etat victime se donne le droit de répondre militairement à cette offensive. Cette appropriation n'est pas sans ambiguïtés, notamment du point de vue technique. Identifier la source exacte de la menace est un travail difficile puisque l'une des particularités du monde électronique réside dans l'opacité que permet l'outil. Celui-ci offre des parades en déportant sur un autre acteur l'origine de l'attaque. L'entérinement par le Congrès du National Defense Authorization Act autorise dorénavant le DoD à lancer des opérations offensives dans le cyberespace. Les prises de position du Secrétaire à la Défense Panetta confirment cette tendance : « Next Pearl Harbor we confront could very well be a cyber attack ». David E. Sanger, 'Mutually Assured Cyberdestruction?', New York Times, 2 June 2012, http://www.nytimes.com/2012/06/03/sunday-review/mutually-assured-cyberdestruction.html

<sup>38</sup> Dans la QDR de 2010, une nécessaire réflexion conceptuelle est demandée en la matière. Department of Defense, *Quadrennial Defense Review Report*, Washington, D.C.: Department of Defense, 2010, p. 55.

\_\_\_\_\_

En outre, et plus fondamentalement, l'accès aux espaces communs est de plus en plus contesté<sup>39</sup>. Les Etats-Unis bénéficiaient d'un monopole en la matière il y a une dizaine d'années. Comme le soulignait à l'époque Barry Posen, les États-Unis «contrôlent» les global commons. Cela «ne signifie pas que d'autres pays ne peuvent accéder à ces zones en temps de paix, ni qu'ils ne peuvent y déployer des systèmes d'armes si les Etats-Unis n'y font pas obstacle. (...) signifie que les Etats-Unis, plus que tout autre pays, peuvent en faire un large usage militaire ; qu'ils peuvent de façon crédible menacer d'en dénier l'usage aux autres ; et qu'ils peuvent défaire tout Etat qui tenterait par la force de les empêcher d'en disposer : le challenger ne pourrait avant longtemps reconstituer ses forces, tandis que les Etats Unis n'auraient pas de difficulté à préserver, restaurer, ou renforcer leur emprise après la bataille»40. Or, les puissances émergentes ne sont plus en reste grâce à la diffusion des capacités technologiques et au déclin relatif des États-Unis. Bien que dépendante en ressources énergétiques et tributaire de ses exportations, la Chine n'incarne pas le seul concurrent pour Washington. D'autres pays ont pour but également de participer à la gestion de ces global commons. Ainsi, «les pays comme la Chine, l'Inde et la Russie exigeront un rôle dans le maintien du système international proportionnel à leur puissance perçue et à leurs intérêts nationaux»<sup>41</sup>. A l'enjeu du monopole érodé, s'ajoutent des tensions de plus en plus saillantes en ce qui concerne le cyber. Les Etats-Unis se plaignent de cyberattaques menées contre des entreprises et des agences gouvernementales américaines via l'Unité 61398 de l'Armée populaire de libération chinoise<sup>42</sup>. La Chine accuse les Etats-Unis de désinformation et souligne la mise en place d'une «armée du net» américaine<sup>43</sup>.

Dans un tel contexte stratégique, la promotion des global commons est portée par plusieurs think tanks notamment par le CNAS<sup>44</sup> - Le Center for a New American Security créé en 2007 par Kurt Campbell et Michele Flournoy qui exercera d'ailleurs les fonctions de sous-Secrétaire à la défense de 2009 à 2012 - et l'Atlantic Council. Elle conduit toutefois à des clivages concernant la reconnaissance de priorités géographiques : le CNAS identifie l'Asie-Pacifique comme la zone primordiale suivie du Moyen-Orient et de l'Europe alors que l'Atlantic Council défend l'idée d'une puissance globale qui n'a pas à hiérarchiser les différentes régions du monde. Des centres de réflexion rattachés à l'institution militaire se sont également engagés dans la réflexion dont le Naval Postgraduate School par le biais des travaux collectifs pilotés par le capitaine Scott Jasper. Membre du Center for Civil-Military Relations et du National Security Affairs department, celui-ci a co-dirigé un ouvrage relatif à ce concept<sup>45</sup>.

<sup>39</sup> Mark E. Redden et Michael P. Hughes, op. cit., p. 3. Michele Flournoy, Janine Davidson, « Obama's New Global Posture. The Logic of US Foreign Deployments», Foreign Affairs, July/August 2012, 91, 4, p. 55.

<sup>40</sup> Barry Posen, « La maîtrise des espaces : fondement de l'hégémonie des Etats-Unis », *Politique étrangère*, 1, 2003, pp. 42-43. Voir la première édition en anglais : Barry Posen, « Command of the Commons. The Military Foundation of US hegemony », *International Security*, 28, 1, Summer 2003, p. 8.

<sup>41</sup> Michele Flournoy and Shawn Brimley, *The Contested Commons*, U.S. Naval Institute, Proceedings 135, No. 7 (July 2009), http://www.usni.org/magazines/proceedings/story.asp?STORY ID 1950

<sup>42</sup> Thomas Rid, « The Great Cyberscare », Foreign Policy, 13 march 2013.

<sup>43</sup> Le quotidian Huanqiu Shibao qui dépend du Parti communiste chinois se fait le relai de ces déclarations.

<sup>44</sup> http://www.cnas.org/about

<sup>45</sup> Scott Jasper, Security Freedom in the Global Commons, Stanford, Stanford University Press, 2010.

Le maintien d'une supériorité dans les espaces communs entraîne l'adoption d'une grande stratégie que l'on peut qualifier de *sustainment* (par contrepoint avec celui de *containment* qui caractérisait la période bipolaire)<sup>46</sup>. Cette stratégie consiste à assurer la présence américaine dans des régions clefs susceptibles de nécessiter le déploiement des forces armées<sup>47</sup>. Ainsi, le CNAS appelle à créer des régimes et accords globaux qui protègent et préservent l'ouverture des global commons ; à engager les acteurs saillants qui peuvent contribuer à la pérennité de ces régimes; à remodeler les forces militaires américaines afin de défendre et préserver les espaces communs contestés, maintenir la liberté de manœuvre des forces au sein de ces espaces mais aussi en dehors de ceux-ci dans l'éventualité où ils seraient inutilisables ou inaccessibles<sup>48</sup>. Une telle perspective repose sur une nécessaire légitimité qui fait défaut depuis les choix opérés par l'administration Bush fils. La transformation de l'image projetée par les Etats-Unis constitue un des éléments fondamentaux à partir desquels la stratégie de *sustainment* peut être appliquée<sup>49</sup>.

Soulignons qu'une telle grande stratégie se veut également un contre-modèle par rapport aux perspectives d'un retranchement voire d'une retenue stratégique focalisés sur la protection du territoire américain stricto sensu. Plus les Etats-Unis se retireraient du monde, plus la nécessité de sécuriser les espaces communs deviendrait malaisée, entraînant dans son sillage une vulnérabilité nationale<sup>50</sup>. Alors que des voix s'élèvent en vue de relativiser l'image des Etats-Unis comme «nation indispensable»<sup>51</sup>, l'administration Obama diffuse au contraire l'idée d'une implication nécessaire, à l'instar du discours de Westpoint de 2009 ou bien l'expression «America is back» scandée lors de la seconde campagne présidentielle<sup>52</sup>. Cette réaffirmation du leadership américain s'éloigne avec le messianisme idéologique porté par le néoconservatisme sous l'administration Bush fils précédente. Elle n'est pas sans présenter des caractéristiques réalistes puisque fondée sur la reconnaissance des puissances étatiques émergentes ou bien encore l'absence d'un engagement militaire sans référence aux intérêts vitaux des Etats-Unis<sup>53</sup>.

La QDR 2010 cristallise cette réactivation du concept de global commons. Elle ouvre une phase d'approfondissement à la fois conceptuel, doctrinal et opérationnel. D'une part, le concept est convoqué dans les documents qui jalonnent la période intermédiaire entre les deux QDR, notamment la Defense

48 Abraham M. Denmark, Dr. James Mulvenon, ed., *Contested Commons: the future of american power in a multipolar world*, CNAS, Janvier 2010.

<sup>46</sup> Cette stratégie peut être également qualifiée d'offshore balancing : maintenir l'accès aux régions clés, préserver les global commons et sécuriser les points critiques. Sur cette grande stratégie, voir Franck Hoffmann, « Forward Partnership: A Sustainable American Strategy », *Orbis*, Winter 2013, p. 27 et s.

<sup>47</sup> Michele Flournoy, Janine Davidson, op. cit., p. 63.

<sup>49</sup> Shawn Brimley, « A Grand Strategy of Sustainment », *Small Wars Journal Blog*, 25 March 2008. http://smallwarsjournal.com/blog/a-grand-strategy-of-sustainment

<sup>50</sup> Stephen G. Brooks, G. John Ikenberry, William C. Wohlforth, « Lean Forward: In Defense of American Engagement », Foreign Affairs, January 2013.

<sup>51</sup> Voir à titre d'exemple, l'ouvrage de Vali Nasr intitulé Dispensable Nation publié en mars 2013.

<sup>52</sup> Sur ce point, voir Corine Lesnes, « La politique étrangère de Barack Obama : la tentation du repli ? », dans Bertrand Badie, Dominique Vidal, *L'Etat du monde 2014*, Paris, La découverte, 2013, pp. 98-99.

<sup>53</sup> Sur la qualification réaliste de la politique étrangère d'Obama, voir Zaki Laïdi, *Le monde selon Obama. La politique étrangère des Etats-Unis*, Paris, Flammarion, 2012, p. 118 et s.

Strategic Guidance de 2012<sup>54</sup>. D'autre part, il fait l'objet de développements à partir du concept Air-Sea Battle<sup>55</sup>, du Joint Operational Access Concept (JOAC)<sup>56</sup>, du Chairman's Strategic Direction to the Joint Force (CSDJF)<sup>57</sup>, du Capstone Concept for Joint Operations 2012 (CCJO)<sup>58</sup>, du Joint Forcy Entrible Operations<sup>59</sup>.

Tous ces documents se caractérisent par la préparation d'une guerre future de haute intensité que ce soit contre un *peer-competitor* de nature étatique ou bien un autre acteur. Ils ont également pour ambition de garantir une liberté d'action stratégique quel que soit l'espace de projection. Comme le souligne la JOAC : «en tant que puissance globale dotée d'intérêts globaux, les Etats-Unis doivent maintenir leur capacité de projection de forces militaires au sein de n'importe quelle région du monde afin de protéger leurs intérêts. Ceci inclut l'habilité de projeter les forces à la fois dans les espaces communs afin d'assurer leur usage et au sein des territoires étrangers si cela est nécessaire»<sup>60</sup>. Cette production participe d'un ample mouvement prospectif concernant la définition des interventions et la constitution des forces à l'horizon 2020 (Joint Force 2020). Si le concept d'Air Sea Battle ne présente pas encore le statut d'une doctrine stabilisée<sup>61</sup>, elle est symptomatique d'une préoccupation majeure sur le plan stratégique qui vise, bel et bien, «à rendre plus interopérables les forces aériennes et navales en vue d'empêcher de détruire ou de défaire les capacités de déni d'accès ou d'interdiction de zone de l'ennemi»<sup>62</sup>.

<sup>54</sup> US Department of Defense, *Defense Strategic Guidance*: Sustaining *U.S. Global Leadership: Priorities for 21st Century Defense*, January 2012. Parmi les dix missions clefs identifiées, deux renvoient à la problématique des global commons: 3. La projection des forces malgré les enjeux de déni d'accès 5. La nécessité d'opérer de manière efficiente dans le cyberespace et l'espace extraatmosphèrique. Le document officialise la conception du pivot, terme formulée par Hillary Clinton en 2010 à Honolulu ainsi que dans un article de *Foreign Affairs* (« America's Pacific Century ») en 2012.

<sup>55</sup> Daté du 12 août 2011, Le concept d'Air-sea battle porte sur la combinaison des ressources de l'US Navy et de l'US Air Force en matière de projection de forces. Si la guerre froide fut l'occasion de développer le concept d'Air Land Battle avec comme préoccupation première le continent européen, la situation contemporaine invite l'administration Obama à privilégier l'Asie-Pacifique et le Golfe persique.

<sup>56</sup> Daté du 17 janvier 2012 (disponible à l'adresse URL : http://www.defense.gov/pubs/pdfs/JOAC\_Jan%202012\_Signed.pdf ). Outre l'identification de 30 capacités spécifiques à renforcer en vue de gérer la menace que constitue l'« anti access/area denial », le JOAC appelle à une plus grande synergie entre les armées au-delà du théâtre d'opération, c'est-à-dire au niveau de l'organisation même de tous les corps. Le document prévoit également un pré-positionnement afin de frapper en profondeur l'ennemi.

<sup>57</sup> Daté du 6 février 2012 (disponible à l'adresse URL : http://www.defenseinnovationmarketplace.mil/resources/JCS%20Strategic%20Direction%20to%20the%20Joint%20Forces.pdf). Le document appelle à un approfondissement des opérations conjointes, la réactivité, l'acquisition de nouvelles capacités dans le domaine des forces spéciales, du cyber, de la surveillance et de la reconnaissance.

<sup>58</sup> Adopté le 10 septembre 2012 (disponible à l'adresse URL : http://www.dtic.mil/futurejointwarfare/concepts/ccjo\_2012.pdf) . Fondé sur la reconnaissance d'un paradoxe stratégique (la stabilité mondiale s'accompagne d'un renforcement des technologies au profit d'ennemis potentiels), il formule un nouveau concept opérationnel : les opérations intégrées globales. Ce concept offre une vision des modalités de projection de forces dans le futur en identifiant des ponts entre la Defense Strategic Guidance et les nouveaux concepts élaborés, ainsi que le développement des forces armées.

<sup>59</sup> Daté du 27 novembre 2012 (disponible à l'adresse URL : http://www.dtic.mil/doctrine/new\_pubs/jp3\_18.pdf).

<sup>60</sup> JOAC, op. cit., p. 2

<sup>61</sup> Joseph Henrotin, « Géostratégie et vision de la mer dans les conflits terrestres. L'interfaçage entre le lisse et le strié », op. cit., p.

<sup>62</sup> General Norton A. Schwartz, « Air-Sea Battle Doctrine: A Discussion with the Chief of Staff of the Air Force and Chief of Naval Operation» speech, The Brookings Institution, May 16, 2012, transcript available at

Il convient de formuler ici trois remarques additionnelles. Tout d'abord, cette promotion du concept d'Air-Sea Battle participe de la logique du pivot Asie-Pacifique dans le sens où elle identifie un scénario de guerre interétatique, essentiellement contre la Chine<sup>63</sup>. Ainsi, Andrew Marshall et Andrew Krepinevich sensibilisent le Pentagone à ce type de configuration militaire en organisant une simulation intitulée Pacific Vision pour l'US Air Force en octobre 2008<sup>64</sup>.

En outre, Les Global commons s'inscrivent dans le prolongement des débats initiés dans les années 1990 quant à la Révolution dans les Affaires Militaires (RMA). En effet, ils s'enchâssent parfaitement dans le mouvement de technicisation que traversent les armées. Ils reposent sur une approche «holistique qui brise les domaines et traite les global commons non pas comme des géographies distinctes mais plutôt comme un système complexe et interactif»<sup>65</sup>. Prenant l'exemple d'une opération navale, le capitaine Redden et le colonel Hughes soulignent que la projection de forces nécessite l'acheminement d'informations électroniques en temps réel par réseau (soutien du cyberespace) et exploitation du *Global Positioning System* (GPS) (usage des moyens satellitaires). Dans la Defense Strategic Guidance du 5 janvier 2012, cette approche holistique est formulée<sup>66</sup>. En vue d'adopter une telle posture stratégique, une décision bureaucratique fut d'ailleurs prise en novembre 2011 : la création d'un bureau de coordination Air-Sea Strategy au sein du Pentagone. Il a pour finalité d'empêcher le déni d'accès et de renforcer les capacités technologiques nécessaires en vue de naviguer à travers les global commons<sup>67</sup>.

Enfin, l'articulation entre global commons et développement commercial mérite d'être soulignée : «alors que généralement sous-estimé, le rôle militaire des Etats-Unis en tant que garant des espaces communs, notamment l'espace océanique, a rendu possible la libre circulation des biens à travers le monde, facilitant ainsi à la fois la paix et la prospérité»<sup>68</sup>. Cet usage de la force en vue de garantir l'accès aux marchés et l'essor des échanges marchands constitue un des aspects de cette Grande stratégie. Celle-ci participe aussi de la logique du pivot, lui-même conçu de manière extensive. En effet, cette logique ne se restreint pas à une dimension géographique (du Moyen-Orient à l'Asie-pacifique). Elle comprend aussi deux autres points

 $http://www.brookings.edu/^\sim/media/events/2012/5/16\%20 air\%20 sea\%20 battle/20120516\_air\_sea\_doctrine\_corrected\_transcript.\\ pdf.$ 

- 63 Comme le souligne Frédéric Charillon, cette perspective de basculement géographique rencontre toutefois des limites dans le sens où la région moyen-orientale ne peut en aucun cas disparaître des préoccupations stratégiques américaines quelle que soit la rhétorique politique adoptée. Voir Frédéric Charillon, « Triple redistribution stratégique » dans Frédéric Charillon, Alain Dieckhoff, dir., Afrique du Nord. Moyen-Orient, Paris, La documentation française, 2013, pp.20-21.
- 64 Voir Amitaï Etzioni, « Who Authorized Preparations for War with China», *Yale Journal of International Affairs*, Summer 2013, pp. 37-51. Amitaï Etzioni voit dans le concept d'Air-Sea Battle une nette influence des militaires dans la modification de la posture stratégique des Etats-Unis qui fait de la Chine le nouvel ennemi.
- 65 Mark E. Redden and Michael P. Hughes, « Defense Planning Paradigms and the Global Commons », *Joint Forces Quarterly*, 60, janvier 2011, p. 65.
- 66 US Department of Defense, Sustaining U.S. Global Leadership: Priorities for 21st Century Defense, op. Cit., p. 9.
- 67 Jim Garamone, « Pentagon Office to Coordinate New Air-Sea Strategy », *American Forces Press Service*, Washington, 10 November 2011.
- Andrew Krepinevich, *Report of the CSIS International Security Program*, March 2013, p. 7. http://csis.org/files/publication/130319\_Murdock\_Preparing2014QDR\_Web.pdf

de bascule par rapport à l'administration Bush : la priorité accordée aux émergents par rapport aux vieilles puissances européennes (avec l'idée que les Etats-Unis n'ont pas à hiérarchiser ces acteurs puisqu'ils incarnent une *puissance-pivot*), et le passage du militaire à l'économique<sup>69</sup>. Ce deuxième aspect s'accentue avec le nouveau volet prioritaire de la politique étrangère d'Obama lors de son deuxième mandat, à savoir le commerce et, notamment, l'objectif de doubler les exportations américaines d'ici 2015. Cette articulation entre espaces communs et commerce renvoie à une apologie de la liberté dans un sens large (la liberté de navigation devenant un schème applicable aux autres domaines, notamment le cyber aujourd'hui<sup>70</sup>).

La Defense Strategic Guidance de 2012 insiste sur une nécessaire coopération des Etats-Unis avec ses alliés en vue d'assurer l'accès aux espaces communs. Cette posture est réitérée dans les documents préparatoires au budget de la défense de 2014<sup>71</sup>. Autrement dit, l'élaboration d'une Grande stratégie américaine passe par la projection du concept dans d'autres cadres organisationnels et, au premier chef, l'Alliance atlantique.

#### La projection internationale du concept

Dans un contexte de crise financière, l'administration Obama tente de «partager la responsabilité»<sup>72</sup> quant à la gestion stratégique des global commons. Cette tendance se manifeste d'abord et avant tout au sein de l'Otan. Malgré la disparition de l'Union soviétique, l'alliance atlantique s'est maintenue, défiant les pronostics les plus pessimistes depuis 1991. L'Alliance a trouvé des fonctions nouvelles afin de légitimer son existence<sup>73</sup> sans la présence d'un ennemi ou, pour parler comme Lucien Poirier, dans une atmosphère caractérisée par une attente stratégique<sup>74</sup>. Un tel processus repose sur l'identification de nouvelles menaces et de nouveaux défis<sup>75</sup>. L'Allied Command Transformation (ACT) a élaboré plusieurs documents pour redessiner la politique otanienne à l'instar du rapport «Multiple Futures Project» publié en 2009. Selon le General Mattis - Supreme Allied Commander Transformation à l'époque -, le projet consiste à renforcer «notre compréhension de l'environnement des menaces futures à travers l'analyse rigoureuse de défis sécuritaires»<sup>76</sup>. Le rapport souligne que les global commons sont une composante de cet environnement tant à court qu'à long-terme au XXIème siècle : «Nos adversaires voudront attaquer nos

73 Sur la problématique du changement dans l'Otan, voir Bastien Irondelle, Niels Lachman, « L'Otan est-elle encore l'Otan? », *Critique internationale*, 53, octobre-décembre 2011, pp. 67-82.

<sup>69</sup> Sur cette conception étendue du pivot tirée d'ailleurs des pratiques sportives, notamment le basket, voir Justin Vaïsse, *La politique étrangère de Barack Obama*, Paris, Odile Jacob, 2012, pp. 14-15.

<sup>70</sup> A titre d'illustration, William J. Lynn affirme que « comme nous avons besoin d'une liberté de navigation sur les mers, nous avons besoin d'une liberté de mouvement en ligne ». William J. Lynn, « Speech on Cyber Security at the Center for Strategic and International Studies », Deputy Secretary of Defense Center for Strategic and International Studies, Washington, D.C.http://www.defenselink.mil/speeches/speech.aspx?speechid=1365

<sup>71</sup> United States Departement of Defense, *Fiscal Year 2014 Budget Request*, april 2013, p. 11.

<sup>72</sup> Abraham Denmark, op. Cit., p. 170.

<sup>74</sup> Aucune menace autre que celle incarnée par le terrorisme n'est clairement identifiée. Lucien Poirier, *La Crise des fondements*, op. Cit., et Lucien Poirier, François Géré, *La réserve et l'attente*, Paris, Economica, Paris, Economica, 2001.

<sup>75</sup> Stephen Walt, « Why alliances endure or collapse », *Survival*, 39, 1, Spring 1997, pp. 156-179; or Wallace J. Thies, *Why Nato endures*, New York, Cambridge University Press, 2009.

ACT, Multiple Futures Project. Navigating towards 2030, Final Report, April 2009, p. ii. https://transnet.act.nato.int/WISE/NATOACTRes/Training/MultipleFu/file/ WFS/20090503 MFP finalrep.pdf

populations, nos centres de commerce, et notre économie globale intégrée, incluant nos réseaux sociaux, et les global commons que nous utilisons pour nous connecter et prospérer. Les adversaires prendront l'initiative et exploiteront les vulnérabilités de l'Alliance à la fois dans les domaines physiques et virtuels des global commons, incluant les domaines de la mer, de l'espace et du cyberspace»<sup>77</sup>. Quand bien même le nouveau concept stratégique adopté à Lisbonne ne se réfère pas explicitement aux global commons, plusieurs paragraphes suggèrent un rôle proactif conféré à l'Otan en la matière : «Tous les pays sont reliés de façon grandissante aux systèmes de communication, au transport, aux routes de transit dont le commerce international, l'énergie, la sécurité et la prospérité dépendent. Ils requièrent des efforts internationaux supplémentaires pour assurer leur résilience contre une attaque ou une interruption»<sup>78</sup>.

En 2010, ACT organise une large consultation afin de débattre des concepts et des pratiques relatifs aux global commons. Elle aboutit à la rédaction d'un rapport qui compare ces derniers à une «longue-vue utile afin d'évaluer les défis principaux de sécurité»<sup>79</sup>. Dans le prolongement de la QDR 2010, il insiste sur un nécessaire accès aux espaces communs. Parce que tous les ennemis voudront prendre avantage en restreignant les mouvements des alliés otaniens, ils tenteront de bloquer leur usage. En poursuivant un tel objectif, ils paralyseront l'Otan voire, par dessus tout, l'empêcheront de réaliser son mandat, c'est-à-dire garantir la sécurité transatlantique. Ainsi, «dans la décennie qui vient, l'alliance fera face à un adversaire qui posera une série de risques concernant l'usage de nos forces militaires à travers les quatre domaines (la mer, l'air, l'espace, le cyberespace)»<sup>80</sup>. Le rapport se clôt par une série de recommandations relatives aux capacités des Etats membres<sup>81</sup>. Par dessus tout, ACT propose à l'Otan de devenir un leader dans la défense des global commons. Cette perspective rencontre un besoin : redéfinir l'alliance transatlantique dans un nouveau siècle politique où les ennemis auraient changé de figure. Cette réorientation des objectifs s'articule avec la projection conceptuelle américaine.

La traçabilité de cette projection se manifeste à deux niveaux. Le premier concerne la sollicitation renforcée par ACT des entrepreneurs du concept aux Etats-Unis dans l'organisation des ateliers. Ainsi, la consultation avec la communauté experte et savante s'est effectuée avec la contribution notable de l'Atlantic Council dont le Programme sur la Sécurité internationale accueille une des réunions organisées par ACT le 3 février 2011 et est le partenaire des autres ateliers à partir de juillet 2010<sup>82</sup>. Le second niveau se situe au cœur de l'organisation car les principaux défenseurs du concept dans l'organe d'ACT sont des militaires ou

<sup>77</sup> *Ibid.,* p. 7.

<sup>78</sup> Strategic Concept For the Defence and Security of The Members of the North Atlantic Treaty Organisation, 2010, 13. http://www.nato.int/lisbon2010/strategic-concept-2010-eng.pdf

<sup>79</sup> ACT, Assured Access to the Global Commons, Final Report, March 2011, p. 4. 80 *Ibid.*, p. 3.

<sup>81</sup> ACT, Assured Access to the Global Commons, op. cit., p. 7. Afin de renforcer la réflexion, un programme est engagé via le Multinational Experiment 7 (MNE 7) de 2011 à 2013. Il regroupe plusieurs Etats membres de l'organisation mais aussi la République de Corée et la Suisse. L'objectif est une meilleure connaissance des dynamiques qui caractérisent chaque domaine, leurs liens entre elles ainsi que la mise en place de propositions en vue d'assurer le développement des capacités nationales et multinationales.

<sup>82</sup> Voir la présentation de la réunion sur le site de l'Atlantic Council : http://www.acus.org/event/nato-global-commons-global-perspectives

fonctionnaires américains. Ce sont eux qui favorisent la promotion des global commons, se faisant le relai des experts et universitaires<sup>83</sup>. D'ailleurs, au moment de quitter sa fonction de Commandant suprême des forces alliées de l'Europe, l'amiral Stavridis souligne à nouveau la place des global commons dans les actions de l'organisation soit pour évoquer un bilan positif des missions relatives à la lutte contre la piraterie maritime, soit pour identifier le cadre des guerres à venir<sup>84</sup>. Une telle stratégie d'internationalisation rencontre toutefois un obstacle de taille : l'absence d'appropriation par les autres Etats membres, en particulier les Britanniques<sup>85</sup>.

Ce développement conceptuel et doctrinal ainsi que sa projection otanienne sous l'administration Obama suscite parfois des critiques dans la communauté académique<sup>86</sup>. Elles sont encore plus fortes au sein de la sphère dirigeante des émergents.

<sup>83</sup> Plusieurs contributeurs du collectif dirigé par Scott Jasper travaillent au sein d'ACT (tous sont des militaires américains).

<sup>84</sup> Donna Miles, « Stavridis Reflects on NATO's Accomplishments, Future », 7 mai 2013. *American Forces Press Service*. http://www.defense.gov/news/newsarticle.aspx?id=119948

<sup>85</sup> Entretien informel avec un haut fonctionnaire britannique de l'OTAN, mai 2011.

<sup>86</sup> Le concept fait également l'objet de critiques en raison du double flottement qu'il exprime quant à la localisation et l'identification des menaces. Sur ce point, voir Gabriel Scheinmann et Raphael Cohen, « The Myth of Securing the Commons », Washington Quarterly, Winter 2012, 35, 1, pp. 115-128

\_\_\_\_\_

### UNE GRANDE STRATÉGIE CONTESTÉE

Face à la recomposition de la stratégie américaine, les émergents ne réagissent pas de manière coordonnée quand bien même un même mouvement d'opposition aux puissances occidentales les anime<sup>87</sup>. D'ailleurs, la constitution de forums réguliers voire l'éclosion d'un dispositif diplomatique original tel IBAS (Inde, Brésil, Afrique du Sud) n'aboutissent pas à la constitution d'une alliance institutionnalisée. Les Etats en question lui préfèrent le partenariat stratégique à la formule beaucoup plus flexible<sup>88</sup>. Quand bien même certaines structures élaborées aboutissent à des manœuvres militaires communes à l'instar de l'Organisation de Coopération de Shangaï (OCS), elles n'ont pas pour ambition la création d'une alliance en tant que telle, c'est-à-dire, selon la définition de Stefan Bergsmann, un « accord explicite entre Etats dans le domaine de la sécurité nationale » grâce auquel « les partenaires se promettent une assistance mutuelle qui revêt la forme d'une contribution substantielle de ressources dans le cas de l'avènement d'une situation qui peut s'avérer incertaine » 89. D'une part, ces structures visent la normalisation des relations en offrant un instrument supplémentaire de surveillance ou de neutralisation mutuelle (c'est le cas de l'OCS). D'autre part, les perceptions différenciées des risques et des menaces ne parviennent pas à faire éclore une unité de représentation stratégique susceptible de donner vie à une communauté de sécurité. Les ancrages territoriaux sont bien trop variés. Cette absence de structuration stratégique rend inadéquates les comparaisons avec une « nouvelle guerre froide » ou bien le système d'équilibre des puissances pré-1914<sup>90</sup>. Elle génère ainsi une pluralité de contestations<sup>91</sup> par rapport à la posture américaine comme l'illustrent les cas chinois et russe. De telles prises de position ont la particularité commune de s'enchâsser dans l'environnement régional des deux puissances en question.

#### L'affirmation chinoise

Le terme même de global commons est peu utilisé dans les discours chinois qu'ils soient de nature politique, médiatique ou académique. Il ne bénéficie pas d'un statut de concept stratégique traduit dans la doctrine. Néanmoins, derrière cette relative discrétion se cache une préoccupation stratégique relative à la «protection de» et «l'accès à» ces espaces. Cette préoccupation se décline par un discours, un diagnostic et un recentrage.

<sup>87</sup> Sebastian Santander, « Les puissances émergentes », dans Dario Battistella, *Relations internationales. Bilan et perspectives*, Paris, Ellipses, 2013, p. 538.

<sup>88</sup> Sur l'absence de véritable intégration des BRICS, voir Zaki Laïdi, *Op. cit.,* p. 338.

<sup>89 22</sup> Stefan Bergsmann, « The Concept of Military Alliance », Dans Erich Reiter and Heinz Gärtner, ed., *Small States and Alliances*, Heidelberg, Physica-Verlag, 2001, pp. 25-39.

<sup>90</sup> Chris Brown, « The Emerging Shape of 21st Century International Politics » dans Chris Brown et K. Ainley eds., Understanding international relations, 4th ed. Basingstoke, UK, Palgrave Macmillan, 2009. Version électronique consultable sur le site de la London School of Economics: http://eprints.lse.ac.uk/31250/, p. 14.

<sup>91</sup> Pour un exemple de manque de concertation dans le domaine du cyber, voir par exemple Hannes Ebert & Tim Maurer, « Contested Cyberspace and Rising Powers », *Third World Quarterly*, 34, 6, 2013, pp. 1054-1074.

Le discours réside non pas dans la mobilisation de l'expression global commons mais plutôt dans plusieurs positionnements spécifiques. La Chine s'oppose à l'arsenalisation de l'espace<sup>92</sup>, promeut une plus grande coopération dans le domaine de réseaux informatiques et électroniques<sup>93</sup>, s'interroge sur l'augmentation des capacités militaires dans ces champs<sup>94</sup>. L'ensemble de ces éléments participent du développement pacifique que la Chine prône : «La Chine, sans vouloir se livrer à l'agression, au pillage, à la guerre ou à l'expansion comme l'ont fait les puissances occidentales, entend bien associer la paix et le développement pour contribuer par ses propres forces à la paix mondiale»<sup>95</sup>.

Toutefois, un diagnostic double surgit lorsqu'il s'agit d'interpréter ces tendances stratégiques. D'une part, l'intérêt pour les global commons aux Etats-Unis est perçu comme une volonté de renforcer la domination de ces derniers<sup>96</sup>. D'autre part, la prise en compte de cet enjeu stratégique relatif aux global commons est un élément essentiel en vue de garantir la prospérité chinoise. Celle-ci dépend étroitement des lignes de communication par lesquelles transitent les produits chinois<sup>97</sup>. Plus largement, le développement du pays dépend également des ressources énergétiques, notamment du pétrole nécessaire à la croissance soutenue de la deuxième économie mondiale. En septembre 2013, la Chine est devenue le premier importateur avec 6,3 millions de barils achetés par jour<sup>98</sup>. Sécuriser les routes maritimes entre le Moyen-Orient et le golfe de Chine devient ainsi une priorité stratégique qui se traduit par le renforcement des capacités navales chinoises ou bien encore le contrôle du détroit de Malacca par lequel transitent 85% des importations.

Enfin, la République populaire de Chine procède à un recentrage lorsqu'il s'agit d'appréhender de manière frontale les global commons par rapport aux Etats-Unis. Ce recentrage est d'abord et avant tout circonscrit à la région asiatique<sup>99</sup>. Il participe du développement d'une puissance «complète» - c'est-à-dire le renforcement des ressources matérielles et immatérielles - mais dont la finalité première est bien la

92 Mission permanente de la République Populaire de Chine aux Nations Unies "Statement by H. E. Mr. Wang Qun, Ambassador for disarmament affairs of China, at the Thematic Debate on Outer Space at the First Committee of the UNGA," October 17, 2011, http://www.china-un.org/eng/hyyfy/t868417.htm

93 Mission permanente de la République Populaire de Chine aux Nations Unies, "Speech by H.E. Ambassador Wang Qun at the First Committee of the 66th Session of the GA on Information and Cyberspace Security, "Work to Build a Peaceful, Secure and Equitable Information and Cyber Space," October 10, 2011, http://www.china-un.org/eng/hyyfy/t869445.htm

94 China's National Defense de 2010 : China's National Defense in 2010," http://news.xinhuanet.com/english2010/china/2011-03/31/ $c_13806851_3$ .htm

95 Dai Bingguo, « Poursuivons la voie du développement pacifique », 2010/12/06, Ministère chinois des Affaires étrangères, http://www.fmprc.gov.cn/fra/zxxx/t784931.htm

96 Li Yan, « The Global Commons and the Reconstruction of US-China Military Relations », Asia Paper, March 2012, p. 16.

97 Richard Weitz, « China, Russia, and the Challenge to the Global Commons », *Pacific Focus*, Vol. XXIV, No. 3 (December 2009), p. 277.

98 Ce basculement devant les Etats-Unis s'explique aussi par une production états-unienne liée à l'exploitation des gisements non conventionnels (gaz et pétrole de schiste). Les Etats-Unis bénéficient en effet de ressources abondantes dans les Rocheuses et dans le Dakota du Nord.

99 Certes, des actions qui relèvent des autres domaines sont entreprises comme la constitution de l'unité 61398 de l'Armée populaire (unité considérée comme le centre des opérations de cyber-attaques) ou bien la destruction en janvier 2007 de l'un de ses satellites météorologiques (démontrer ses capacités de destruction dans l'espace). Toutefois, nous considérons que le cœur des préoccupations stratégiques se loge dans la région et au voisinage de la Chine.

\_\_\_\_\_

stabilité dans son environnement proche<sup>100</sup>. Or, trois frictions significatives entre la Chine et les Etats-Unis rendent bien compte des rivalités régionales pour les espaces communs depuis plus d'une décennie.

La première résulte d'une collision entre un avion de la Navy (EP-3) et un Shenyang J8 de la Marine chinoise causant la mort du pilote en avril 2001 près de l'île de Hainan (base navale chinoise comprenant des sous-marins nucléaires), c'est-à-dire au-dessus de la zone économique exclusive de la République populaire de Chine en mer de Chine méridionale. Les vingt-quatre membres d'équipage de l'EP-3 ont été forcés d'atterrir d'urgence pour subir un interrogatoire. L'administration Bush a dû prononcer des excuses publiques afin de mettre fin à la crise diplomatique.

La deuxième friction se situe dans la même zone mais sur mer (à 120 kms de l'île de Hainan). Le 8 mars 2009, le navire de surveillance sous-marine «Impeccable» (composé de civils mais travaillant pour la marine américaine) est approché par cinq bâtiments chinois qui lui ordonnent de quitter l'espace en question. La distance entre les navires est tellement réduite que l' «Impeccable» utilise des lances à incendie en vue d'assurer les manœuvres.

Enfin, la dernière de ces frictions porte sur l'accès au cyberespace. Le 13 janvier 2010, Google déclare avoir été victime de plusieurs attaques massives provenant de Chine. Grâce à des méthodes classiques de hameçonnage et de logiciels malveillants, plusieurs comptes de militants chinois en faveur des droits de l'homme dans le pays ou à l'étranger ont été ciblés. Après la mise en place de Google.cn en 2006, cet épisode constitue aux yeux des dirigeants de l'entreprise comme du Secrétaire d'Etat Hillary Clinton, une atteinte à la liberté d'expression.

Dans les trois cas, les Etats-Unis font valoir la liberté de navigation que ce soit au sein d'une zone économique exclusive ou bien dans le cyberespace. Or, la Chine leur oppose ses droits souverains en la matière<sup>101</sup>, notamment l'application de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer de Montego Bay pour la première. Cette référence au droit traduit, au passage, une forme de socialisation normative de la Chine puisqu'elle souscrit à une série de principes et de règles issus de la modernité européenne et aujourd'hui enchâssées dans les conventions internationales<sup>102</sup>.

<sup>100</sup> La Chine est d'abord préoccupée par les questions relatives au Tibet, Taïwan, la Mer de Chine du sud et ses capacités militaires sont conçues pour renforcer sa puissance en Asie de l'Est. Voir Amitai Etzioni, « Accommodating China, Survival: Global Politics and Strategy », *Survival*, 55, 2, 2013, p. 46.

<sup>101</sup> Comme le souligne le China's National Defence de 2010 qui insiste sur les objectifs suivants : sauvegarder la souveraineté nationale, la sécurité et les intérêts du développement national et d'ajouter : « défendre les territoires chinois, les eaux intérieures, les eaux territoriales et l'espace aérien, sauvegarder ses droits et intérêts maritimes, maintenir ses intérêts de sécurité dans l'espace, l'espace électromagnétique, et le cyberespace ». China's National Defence, 2010 (p. 6). Disponible à l'adresse URL : http://news.xinhuanet.com/english2010/china/2011-03/31/c 13806851.htm

<sup>102</sup> Ce qui donne crédit à la thèse d'une extension de la société internationale chère à l'Ecole anglaise des relations internationales.

Mais une telle revendication a aussi une vocation : confirmer voire étendre le périmètre de sécurité chinois par rapport aux Etats-Unis dont la présence en Asie-Pacifique est considérée comme bien plus préoccupante qu'une Corée du Nord nucléaire... Elle relève d'une réaction stratégique 103. La priorité est bien de dissuader ou de neutraliser les forces américaines à proximité ou projetables dans la région<sup>104</sup>.

La mise en place du C4ISR (Command, Control, Communications, Computers, Intelligence, Surveillance and Reconnaissance) afin de rendre plus interopérables les composantes du système de défense ainsi que l'augmentation des sous-marins, ou la construction de frégates Type 054A et catamarans lance-missile Type 022, participent à l'élaboration d'une telle posture stratégique 105. L'idée d'«offshore active defense» développée par l'amiral Liu et qui peut aller bien au-delà de la région ne doit pas aveugler. L'ambition première de la Chine semble bien de préserver le leadership dans la proximité régionale 106 et donc, par là, de «repousser toute présence militaire américaine plus loin de ses frontières» 107.

Au-delà de ces choix capacitaires ou de cette idée stratégique, il convient de souligner l'extension des «intérêts fondamentaux» chinois en 2010. Si les «core interests» se limitaient à Taïwan et au Tibet en 2002 sous la plume de Wang Jisi (un proche de Hu Jintao), ils comprennent dès lors une revendication quant à l'espace maritime régional<sup>108</sup>. La délimitation du territoire national devient alors un enjeu de politique intérieure, certains militaires n'hésitant plus à concevoir «les droits chinois sur un territoire océanique de trois millions de km<sup>2</sup>» <sup>109</sup>.

La création d'un «téléphone rouge», c'est-à-dire d'une communication directe d'urgence entre les deux Etats (que ce soit sur le plan diplomatique depuis 1998 ou stratégique entre l'Armée Populaire de Libération et le Pentagone à partir de 2007) n'empêchera pas l'effacement de cet objectif saillant de la Chine : une priorité absolue accordée à la souveraineté 110 conçue dans une perspective étendue.

<sup>103</sup> Cette idée de réaction est qualifiée de défensive par rapport aux conduites américaines qualifiées d'agressives. Voir Li Yan, «Securing the Global Commons, a New Foundation for the Sino-US Relationship», 19th http://www.chinaus focus.com/peace-security/securing-the-global-commons a-new-foundation-for-the-sino-us-relationship/linear commons and the security of the

<sup>104</sup> Malgré la formulation de sources nouvelles d'insécurité qualifiées de non-traditionnelles à l'instar des questions sanitaires, alimentaires, énergétiques, la posture stratégique des Etats-Unis et de son allié japonais est inscrite au faîte de l'agenda stratégique.

<sup>105</sup> Pour une recension d'autres mesures possibles, voir Roger Cliff, Mark Burles, Michael S. Chase, Derek Eaton, Kevin L. Pollpeter, Entering the Dragon's Lair. Chinese Antiaccess Strategies and Their Implications for the United States, Santa Monica, Rand, 2007. Disponible à l'adresse URLhttp://www.rand.org/content/dam/rand/pubs/monographs/2007/RAND\_MG524.pdf).

<sup>106</sup> Nous partageons sur ce point l'interprétation d'Alexandr Burilkov et Torsten Geise : « Maritime Strategies of Rising Powers: developments in China and Russia », Third World Quarterly, 34:6, 2013, pp. 1051-1052.

<sup>107</sup> Jean-Pierre Cabestan, La politique internationale de la Chine. Entre intégration et volonté de puissance, Paris, Presses de Sciences po, 2010, p. 245.

<sup>108</sup> François Godement, *Que veut la Chine?*, Paris, Odile Jacob, 2012, p. 208.

<sup>109</sup> Ibid., p. 168.

<sup>110</sup> François Godement, op. cit., p. 235. D'ailleurs, le processus décisionnel fondé sur la délibération collective au sommet du Parti-Etat chinois et l'absence de réflexe quant à son utilisation tendent à fragiliser le « téléphone rouge ». Sur ce point, voir Jean-Pierre Cabestan, op. cit., p. 246.

\_\_\_\_\_

#### La réaffirmation russe

Avec l'arrivée au pouvoir de Vladimir Poutine, la politique étrangère de la Fédération est marquée dès 2000 par une réaffirmation de la puissance russe dans son «étranger proche» - l'aire d'intérêts privilégiés - mais aussi au-delà<sup>111</sup>. Les enjeux stratégiques relatifs aux espaces communs relèvent de cette politique<sup>112</sup> quand bien même, et de manière similaire à la Chine, le concept même n'apparaît pas *stricto sensu* dans les documents officiels, à l'instar de la Doctrine militaire de la Fédération russe du 5 février 2010. La politique des Etats-Unis dans l'environnement proche de la Russie comme à l'échelle globale est considérée comme une menace pour la sécurité internationale<sup>113</sup>. Ainsi, la première des menaces militaires extérieures identifiées par la Russie correspond à l'élargissement de l'Otan dans son étranger proche ainsi qu'à la prétention de l'Alliance de devenir un acteur stratégique doté de fonctions globales<sup>114</sup>. Ce qui s'inscrit pleinement dans le prolongement des diagnostics formulés dans la doctrine de Politique étrangère adoptée en 2008<sup>115</sup>.

A partir de cette évaluation stratégique, la Russie adopte en effet des mesures ayant comme visées un renforcement des capacités militaires déployées dans les espaces communs, une stratégie de déni d'accès (sur le plan conventionnel ou de la dissuasion), ainsi qu'une posture d'appropriation dans l'océan arctique.

En matière de développement capacitaire, c'est essentiellement dans le domaine naval et cybernétique que se situent les avancées les plus significatives. En octobre 2008, La Russie a mis à disposition une frégate dans la lutte contre la piraterie en Somalie, mais elle a dans le même temps organisé des exercices avec la marine vénézuellienne (les premiers dans l'hémisphère occidental depuis la fin de la guerre froide). Entre 2007 et 2015, le programme d'armement russe prévoit d'allouer 25% des 4.9 milliards de roubles à la construction de nouveaux bâtiments de guerre. En matière de cyber également, la Russie renforce ses moyens ainsi que leur utilisation comme l'illustre le cas de la guerre en Géorgie qualifiée de «combat hybride» puisqu'une rafale de cyberattaques a accompagné le déploiement des forces. Elle cherche également à soutenir les «haktivistes» (hackers politiquement actifs) en en faisant des «soldats de l'information»<sup>116</sup>.

 $\textit{WashingtonPost.com}, \textbf{http://blog.washingtonpost.com/securityfix/2008/07/lithuania\_weathers\_cyber\_attac\_1.html} \\$ 

<sup>111</sup> Maria Raquel Freire and Roger E. Kanet, ed.. Russia and its Near Neighbours. Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2012, p. 2.

<sup>112</sup> Pour une photographie des débats académiques en Russie en matière de politique étrangère, voir Andrew C. Kuchin, «Russia's Contested National Identity and Foreign Policy", dans Henry R. Nau and Deepa Ollapally, ed., *Worldviews of Aspiring Powers: Domestic Foreign Policy Debates in China, India, Iran, Japan and Russia*, Oxford, Oxford University Press, 2012. L'auteur distingue trois courants distincts: les pro-libéraux (favorables à l'Occident), les « Great powers balancers », les nationalistes.

<sup>113</sup> Le Concept officiel de Politique étrangère insiste sur ce diagnostic.

<sup>114</sup> President of the Russian Federation, *The Military Doctrine of the Russian Federation*, 5 february 2010, §8a., p. 3. Disponible à l'adresse URL : http://isn.ethz.ch/Digital-Library/Publications/Detail/?ots591=966c9813-6e74-4e0b-b884-8ed9f3f0978c&Ing=en&id=154906

<sup>115</sup> Mariya Omelicheva, « Russian Foreign Policy : A Quest for Great Power Status in Multipolar World », dans Ryan K. Beasley, Julet Kaarbo, Jeffrey S. Lantis, Michael T. Snarr, ed, *Foreign Policy in Comparative Perspective. Domestic and International Influences on State Behavior*, London, Sage, 2013, p. 103.

<sup>116</sup> Brian Krebs, "Lithuania Weathers Cyber Attack, Braces for Round 2," Security Fix,

Quant à la stratégie de déni d'accès, elle s'est traduite concrètement lors de la guerre en Géorgie puisque la Russie a menacé de couler un navire de l'Otan soupçonné d'apporter un soutien militaire à l'ennemi derrière une opération d'assistance humanitaire. Dans le domaine spatial, la Russie bénéficie d'un savoirfaire et d'expériences issus de la période soviétique, notamment depuis 1968 avec le premier test de capacités anti-satellites<sup>117</sup>. Cette maîtrise se veut à finalité dissuasive puisqu'elle conforte une crédibilité stratégique (une composante nécessaire du point de vue des perceptions).

Enfin, en 2007, plusieurs explorateurs russes sont descendus à plus de 4000 mètres de profondeur dans l'océan arctique. Le fait de planter un drapeau russe en titane au fond de celui-ci est considéré comme une extension du plateau continental, en d'autres termes, une forme d'appropriation de l'espace commun arctique par la Russie.

Les postures adoptées par la Chine et la Russie peuvent être ainsi interprétées comme des réponses aux actions entreprises par les Etats-Unis selon une acception classique de la stratégie. En accumulant des ressources de puissance qui sont de nature à la fois économique et militaire, tout acteur se heurte à plus ou moins long terme à des formes de résistance. Ainsi, une ascension essuie un renversement qui peut être partiel ou intégral en raison des réactions qu'elle engendre<sup>118</sup>.

<sup>117</sup> Sur ce point, voir Richard Weitz, op. Cit., p. 284.

<sup>118</sup> En retour, ces réactions peuvent alimenter des réponses de même nature. Sur ce point, voir Edward N. Luttwak, *La montée en puissance de Chine et la logique de la stratégie*, Paris, Odile Jacob, 2012.

## UN CONCEPT RÉVÉLATEUR DE TRANSFORMATIONS STRATÉGIQUES : VERS UN NOUVEAU JEU MONDIAL

Protéger et préserver la liberté d'action dans les espaces communs suppose de contourner technologiquement les ennemis<sup>119</sup>, et d'utiliser des outils performants issus de la révolution des systèmes d'information<sup>120</sup>. Par là, les espaces communs peuvent même être comparés à un instrument de catalyse qui subsume l'ensemble des innovations technologiques en vue de leur conférer une direction stratégique.

Toutefois, ce changement ne correspond qu'à la partie émergée de l'iceberg. Un nouveau grand jeu mondial tend à se cristalliser. Il ne s'apparente plus à la logique du grand échiquier décrite par Brzezinski et qui consiste, pour les Etats-Unis ou pour tout rival de ces derniers, à maîtriser l'eurasie. Ce nouveau grand jeu présente d'autres caractéristiques. Il porte sur la liberté de mouvement dans les espaces communs. Ce grand jeu n'est pas sans conséquences dans la mesure où il étend les domaines d'affrontement militaire possible et, dans un même mouvement, risque de militariser des espaces qui ne le sont pas originellement.

#### Une conception extensive du «sanctuaire» stratégique

Le grand jeu dans les espaces communs consiste tout d'abord à identifier ce qui fait ou non partie de ces derniers. Les Etats-Unis défendent une conception large des espaces communs. La Chine se veut beaucoup plus rigide lorsqu'il s'agit d'espaces régionaux, ce qui suppose le développement de patrouilles, de surveillance, et d'exercices militaires en leur sein. Dans ces aires en question, la Chine accepte le transit commercial ou le transport aérien civil ainsi que l'exploitation en commun des ressources. Mais elle ne tolère pas une présence ou une utilisation militaire de ces espaces par les Etats-Unis.

Ces deux postures différentes tendent à faire éclore une opposition dans le grand jeu mondial : entre liberté de mouvement d'une part, et balkanisation des espaces communs d'autre part. La balkanisation est perçue de manière à la fois négative et critique comme une atteinte inadmissible à la circulation des biens, des marchandises, des personnes. Ces deux perspectives antagonistes renvoient toutefois à une même tendance : une conception extensive du «sanctuaire stratégique». Celui-ci ne se limite plus au territoire où se situe le noyau de l'identité nationale 122.

<sup>119</sup> Scott Jasper, Paul Giarra, « Disruptions in the Commons », dans Scott Jasper, op. cit., p. 11.

<sup>120</sup> Marco Fiorello, Donald McSwain, « Advanced Technology Enablers », dans Scott Jasper, op. cit., pp. 173-198.

Bryan McGrath, « Towards a new Maritime Strategy », Information and Dissemination, 5 june 2011. http://www.informationdissemination.net/2011/06/toward-new-maritime-strategy.html

<sup>122</sup> Le terme de sanctuaire est ici employé avec des guillemets car un aspect échappe à ce processus d'extension, celui du rapport au nucléaire. Dans la pensée stratégique telle qu'elle a pu se développer au XXème siècle avec l'apparition de l'atome, l'attaque du sanctuaire suppose une réponse en nucléaire. Or, l'extension du « sanctuaire » n'aboutit pas forcément à une « nucléarisation » des espaces communs même si des vecteurs nucléaires circulent en leur sein. Il s'agit uniquement d'indiquer ici une tendance à

\_\_\_\_\_\_

La liberté de mouvement dans les espaces communs aux Etats-Unis repose, par exemple, sur une autre représentation stratégique. En effet, cette manière de concevoir les menaces va au-delà de celle qui a présidé à la constitution des Etats européens et que la célèbre formule de Charles Tilly synthétise : «L'Etat fait la guerre, la guerre fait l'Etat». Ces Etats européens se sont construits grâce à l'accumulation de deux types de ressources : la contrainte (contrôle de la population civile et des armes fabriquées en vue d'asseoir le pouvoir central) et le capital (institutionnalisation de l'impôt et recours au crédit afin de créer une force armée). Certes, cette accumulation peut revêtir des spécificités en fonction d'une combinaison variable de ces ressources : Venise emprunte une trajectoire à fort capital, la Russie s'appuie au contraire sur une très forte concentration des moyens de contrainte alors que des Etats comme la France ou la Grande-Bretagne se caractérisent par une contrainte capitalisée. Mais ces trois trajectoires participent d'une tendance structurelle unique : «chercher à créer et à utiliser des capacités guerrières à leur avantage» 123. En définitive, «la structure de l'Etat apparaît essentiellement comme un produit secondaire des efforts des gouvernants pour acquérir les moyens de la guerre» et «les relations entre les Etats, spécialement dans la guerre et la préparation de la guerre, ont affecté fortement le processus entier de la formation de l'Etat» 124. Une telle construction étatique présente deux corollaires du point de vue de la pensée stratégique moderne. Tout d'abord, la guerre incarne une relation d'Etat à Etat et non d'homme à homme. Ce que Rousseau cristallise dans le chapitre IV du Livre I de son Contrat social : «chaque Etat ne peut avoir pour ennemis que d'autres Etats et non pas des hommes»<sup>125</sup>. Ensuite, la guerre entraîne obligatoirement la définition et la protection de frontières puisque la grammaire internationale repose sur une mise à distance de l'ennemi. Le rapport au territoire incarne un élément majeur dans la construction étatique, laquelle a pour moteur le refus d'un empire européen, quel qu'en soit le bénéficiaire (Habsbourg ou Bourbon). Le développement d'un savoir militaire et stratégique s'appuiera sur une pluralité de modèles comme celui de la géométrie ou bien de la «psychologie» <sup>126</sup> mais il s'enracinera toujours dans ce terreau : s'accaparer des territoires en vue d'asseoir et renforcer l'Etat. Pour reprendre la terminologie d'Elias, celui-ci cherche à se constituer en tant qu'unité de survie<sup>127</sup>. En définitive, la politique de défense incarne une clé de voûte de l'édifice étatique<sup>128</sup>.

Aujourd'hui, ces deux corollaires sont objets de discussion. Nombre de sociologues dépeignent une mutation de cet Etat sous l'effet d'une seconde modernité (Beck) ou d'une radicalisation de la modernité (Giddens). Dans les deux cas, le rapport au territoire subit une profonde transformation. Selon Beck, la

incorporer dans le sanctuaire des éléments territoriaux qui apparaissent comme majeurs pour le fonctionnement du « corps politique » en question.

- 123 Charles Tilly, Contrainte et capital dans la formation de l'Europe, 990-1990, Paris, Aubier, 1992, p. 230.
- 124 Ibid., p. 38.
- 125 Rousseau, Du contrat social, Paris, GF Flammarion, 1966, p. 47.
- 126 Sur ces modèles, voir Christophe Wasinski, *Rendre la guerre possible. La construction du sens commun stratégique*, Bruxelles, Peter Lang, 2010.
- 127 Norbert Elias, La société des individus, Paris, fayard, 1991, p. 267 et s.
- 128 En cela, la modernité rompt radicalement avec la pensée politique grecque qui accorde au contraire un primat à la politique du dedans par rapport aux affaires étrangères. Sur ce point, voir Leo Strauss, Qu'est-ce que la philosophie politique ?, Paris, PUF, 1992, p. 85.

mondialisation entraîne une redéfinition des attributs de la souveraineté et rend illusoire une maîtrise de l'espace puisqu'un monde de dangers et de risques s'est progressivement substitué à un monde d'ennemis<sup>129</sup>. Pour Giddens, la mise à distance aurait de moins en moins de sens politique en raison d'une disjonction entre le temps et l'espace : «l'intensification des relations sociales planétaires rapproche des endroits éloignés au point où des événements locaux seront influencés par des faits survenant à des milliers de kilomètres de là et vice-versa»<sup>130</sup>.

Au-delà du déni d'accès et de l'interdiction de zone, c'est bien l'idée d'une extension du «sanctuaire» qui est à l'œuvre dans la politique de défense des Etats-Unis aujourd'hui. L'idée est de s'abstraire des contraintes territoriales<sup>131</sup>. Le cas de certains projets en matière de cyber est assez illustratif à l'instar de *commotion* dont l'artisan est Sacha Meinhart (ancien hacktiviste). Il consiste à générer des réseaux wifi totalement autonomes sans aucune infrastructure physique. Le Département d'Etat finance le projet pour près de deux millions d'euros : «l'intérêt est triple : rétablir une connexion dans les zones sinistrées (catastrophe naturelle, guerre), dans les zones éloignées difficilement accessibles, et bien sûr, contourner la censure imposée de certaines dictatures. Ce dernier aspect pousse les objectifs de la diplomatie numérique (ou ediplomatique) plus loin encore, jusqu'à défier les autres puissances»<sup>132</sup>.

Faire des global commons une des composantes d'une grande stratégie relayée dans une alliance militaire et ayant comme finalité un autre rapport au territoire peut aussi et surtout répondre à une logique de «stabilité hégémonique». Cette idée d'extension s'articule ici à une qualification : les Etats-Unis incarnent un «hegemon libéral» qui cherche à préserver son statut 134.

129 Ulrich Beck, *World Risk Society*, London, Polity Press, 1999. Voir également sa conception d'une forme actuelle d'Etat qualifié de cosmopolitique ayant pour finalité de délaisser ces modes d'action relevant de la première modernité dans son ouvrage *Pouvoir et contre-pouvoir à l'ère de la mondialisation*, Paris, Flammarion, 2003, p. 467 et s.

130 Anthony Giddens, Les conséquences de la modernité, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 57.

131 Cette idée n'est toutefois pas étrangère à la posture stratégique des Etats-Unis dès leur naissance. Comme le souligne Olivier Chopin : « La jeune République est entourée de deux pays qui doivent devenir et demeurer amis, au Nord et au Sud, et qui sont de grande taille. Quiconque voudra l'envahir devra au préalable traverser un océan ou un vaste territoire. Les Etats-Unis auront le temps de l'anticipation. L'attaque surprise est exclue. Ce qui est nécessaire, ce ne sont pas des fortifications ou la protection des frontières, mais la capacité de projeter en amont et préventivement la puissance militaire à la rencontre de l'ennemi, avant que celui-ci ne puisse atteindre le territoire national. La projection de puissance vers l'extérieur est donc en quelque sorte la structure fondamentale de la politique de défense et de sécurité. Elle est comme inscrite dans le code génétique des Etats-Unis en tant que puissance sur la scène internationale » : Olivier Chopin, « La démocratie américaine et la guerre à la terreur (2001-2011) » dans Jean-Vincent Holeindre, Geoffroy Murat, dir., La Démocratie et la guerre au XXIème siècle, Paris, Hermann, 2012, pp. 116-117. Cette idée trouve toutefois un terrain d'amplification avec les global commons.

132 Pierre Alonso, « Internet, les réseaux et la puissance sur la scène internationale », dans Bertrand Badie, Dominique Vidal, dir., L'Etat du monde 2014, Paris, La découverte, 2013, p. 87.

133 Barry Posen, « Pull Back. The case for a less activist foreign policy », Foreign Affairs, January-February 2013,92, 1. Sur cette production relative à l'hégémonie, voir G. John Ikenberry, Liberal Leviathan: The Origins, Crisis, and Transformation of the American World Order, Princeton, Princeton University Press, 2011; Carla Norrlof, America's Global Advantage: U.S. Hegemony and International Cooperation, Cambridge, Cambridge University Press, 2010; David P. Calleo, Follies of Power: America's Unipolar Fantasy, Cambridge, Cambridge University Press, 2009; Davis B. Bobrow, Hegemony Constrained: Evasion, Modification, and Resistance to American Foreign Policy, Pittsburgh, Pittsburgh University Press, 2008. En ce qui concerne le maintien de la prééminence des États-Unis sur la scène internationale en tant qu'objectif central de la grande stratégie des administrations qui se succèdent après la fin de la guerre froide, voir Charles-Philippe David, Julien Tourreille, « Théories de l'hégémonie américaine »,

#### De la militarisation à l'arsenalisation?

La promotion du concept de global commons aboutit à une forme de militarisation des espaces communs, c'est-à-dire à une utilisation de moyens placés dans ces dits espaces afin de soutenir des opérations militaires. Ces espaces permettent en effet de maintenir des voies de télécommunication, d'assurer la navigation et donc le déploiement de forces armées, mais aussi d'observer les manoeuvres de l'autre. Toutefois, le grand jeu peut éventuellement enclencher un processus plus menaçant qui réside en une arsenalisation de ces espaces, à savoir l'installation d'armes conventionnelles. A titre d'illustration, bien que les Etats-Unis, la Russie et la Chine aient signé le traité de 1967 relatif à l'interdiction des armes de destruction massive dans l'espace extra-athmosphérique, ils peuvent toutefois envisager la mise en place de défense anti-missiles, ou bien d'armes anti-satellites. Autre scénario envisageable, celui de la martialisation de ces espaces : placer des objets inoffensifs pris isolément «mais constitutifs d'un Systeme de combat (exemple : miroirs spatiaux destinés à réfléchir des faisceaux laser agressifs)» Militarisation, arsenalisation ou martialisation des espaces communs redonnent vie au scénario d'une guerre étatique ayant comme cadre mais surtout comme objet ces dits espaces.

Phénomène par essence étatique à l'époque de la modernité, la guerre tend à voir ses formes se modifier sous l'effet d'une désétatisation de la chose guerrière : l'affrontement entre deux armées étatiques ne constitue plus le modèle majeur des guerres contemporaines (essor des acteurs non-gouvernementaux comme protagonistes ou développement d'une privatisation de la sécurité avec le recours au mercenariat). A cela, on peut ajouter ce que Jean Joana qualifie d'«autonomisation » de la guerre, laquelle échappe aux logiques initiales qui président au déclenchement des hostilités<sup>136</sup>. Néanmoins, la tendance à la militarisation des espaces communs tend à infirmer la thèse d'une démonopolisation croissante de la chose militaire aux dépens des Etats.

Non seulement la constitution de ressources militaires constitue une priorité y compris pour les Etats-Unis qui traversent une période de séquestration budgétaire. Mais le champ d'affrontement avec les autres Etats risque de s'étendre à des dimensions nouvelles. C'est la raison pour laquelle des penseurs chinois aboutissent à l'idée d'un concept de *guerre hors-limite* qui dilue totalement les distinctions habituelles en matière de pensée stratégique. Il n'y a plus de refuge ou d'espace préservé car «pour la guerre hors limite, la distinction entre champ de bataille et non-champ de bataille n'existe pas. Les espaces naturels que sont la terre, la mer, l'air et l'espace sont des champs de bataille; les espaces sociaux que sont les domaines militaire, politique, économique, culturel et psychologique sont des champs de bataille» 137 . Une telle

dans Charles-Philippe David, dir., *Théories de la politique étrangère américaine. Acteurs, concepts, approches*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2013, p. 167.

<sup>134</sup> Sur une interprétation de la politique étrangère d'Obama en termes de reformulation du leadership américain, voir Justin Vaïsse, *op. cit.,* p. 65 .

<sup>135</sup> Jean-Luc Lefebvre, *Stratégie spatiale. Penser la guerre des étoiles : une vision française,* Paris, Editions L'Esprit du livre, 2011, p. 368.

Jean Joana prend l'exemple de la guerre totale mais il est possible de transposer cette perspective à d'autres types d'affrontement. Voir Jean Joana, *Les armées contemporaines*, Paris, Presses de Sciences po, 2012, p. 60 et s.

<sup>137</sup> Qiao Lang et Wang Xiangsui, La Guerre Hors Limite, Paris, Payot et Rivages, 2003, p. 288.

configuration aboutit à l'éclosion d'un «combat omnidimensionnel» 138 dans le sens où «la théorie des opérations intégrées dans le monde réel, (...) dépasse de très loin par son ampleur tout ce qu'on avait envisagé initialement, et couvre un vaste domaine comprenant terre, mer, air, espace et cyberespace»<sup>139</sup>.

On trouve une conclusion similaire sous la plume d'Etzioni. Selon lui, le concept d'Air-Sea Battle prend l'allure d' «un changement stratégique majeur » en tant que « pivot intellectuel » <sup>140</sup>. Il a pour finalité non pas d'accomoder la Chine mais de favoriser les tensions avec celle-ci<sup>141</sup>. Selon lui, ce concept est au service d'une posture américaine qui crée des conditions favorables à l'irruption d'une guerre avec Pékin puisqu'elle favorise la perception d'un encerclement de plus en plus hostile<sup>142</sup>. Il serait le reflet d'une impossible convergence de vues entre les deux Etats, et une forme d'officialisation d'un scénario de guerre (absence de croyance en une résolution pacifique des différends). Ainsi, l'état des relations bilatérales relève plus de la «course collision» que de la coopération stratégique alors même que plusieurs experts appellent au renforcement de celle-ci voire à l'apparition d'une nouvelle «relation entre grandes puissances»<sup>144</sup>.

Cette extension de la guerre tient aussi au fait que le dilemme de sécurité ne se limite plus à une composante matérielle et territoriale stricte. Le dilemme de sécurité en matière d'espaces communs résulte des perceptions via-à-vis des possibilités d'accès ou non à ces derniers. La motivation tient au fait que ces espaces sont vitaux pour le fonctionnement des Etats, ou, pour reprendre l'expression de Rousseau, de leurs «corps politiques» et ce, quelle que soit la nature du régime. Etats-Unis, Russie et Chine puisent dans l'accès à ces espaces des éléments fondamentaux pour leur propre développement économique, c'est-à-dire vitaux pour le fonctionnement du corps politique lui-même.

Certes, la configuration actuelle interroge à la fois la justesse et la pertinence d'un recours à la force armée qui peut fragiliser la cohésion nationale des Etats ainsi que leur développement économique. Comme le souligne Chris Brown, «alors que dans le passé il était commun pour les puissances montantes de croire qu'elles devaient définir leur nouveau statut en remettant en question l'existence des puissances titulaires,

<sup>138</sup> Ibid., p. 112.

<sup>139</sup> Ibid., p. 111. On pourrait considérer qu'une telle description renvoie à la radicalisation du nouveau nomos de la terre identifié par Carl Schmitt. Voir en particulier Carl Schmitt, « Terre et mer. Eléments de politique mondiale. 1951 », dans Carl Schmitt, Machiavel. Clausewitz. Droit et politique face aux défis de l'histoire, Parisl, Krisis, 2007, p. 220 et s.

<sup>140</sup> Amitai Etzioni, « Accommodating China, Survival: Global Politics and Strategy », Survival, op. cit., p. 50.

<sup>141</sup> Soulignons ici que l'accomodation n'a rien à voir avec la concession unilatérale ou l'apaisement mais avec l'idée d'une action qui satisfait aux intérêts des deux parties selon Etzioni.

<sup>142</sup> Amitaï Etzioni, « Preparing to Go to War with China », The Huffington Post, 07/02/2013. Etzioni déplore l'enrôlement bureaucratique exercé par le Pentagone et plus précisément, par les militaires qui contribuent à déposséder les civils du processus décisionnel en la matière. Sur ce point, voir Amitaï Etzioni, « Who Authorized Preparations for War with China », Yale Journal of International Affairs, Summer 2013, pp. 37-51.

<sup>143</sup> Amitai Etzioni, « Accommodating China, Survival: Global Politics and Strategy », Survival, op. cit., p. 45.

<sup>144</sup> Abraham M. Denmark, « Forging a New Type of Great Power Relations in the Global Commons », American Foreign Policy Interests: The Journal of the National Committee on American Foreign Policy, 2013, 35, 3, pp. 129-136. Voir également Li Yan, op. cit., p. 27. Voir également Zhiqun Zhu, « Foreign Policy of the People's Republic of China », dans Ryan K. Beasley, Julet Kaarbo, Jeffrey S. Lantis, Michael T. Snarr, ed, op. cit., pp. 133-134.

construire des empires ou des sphères de prospérité, (...) ceci n'est plus nécessaire et peut devenir plus contreproductif qu'auparavant» <sup>145</sup>. Néanmoins, on ne peut pas balayer d'un revers de la main la perspective d'un affrontement interétatique issu d'une friction relative aux espaces communs non résolue diplomatiquement. Ce type d'affrontement peut revêtir un aspect larvé (absence de déclaration de guerre ou de manifestation ouverte) tout en pénétrant les domaines civils et privés <sup>146</sup>. La qualification de *sub rosa warfare* dans le champ du cyber participe de cette tendance stratégique qui va au-delà des opérations de renseignement ou des opérations spéciales. Il s'agit de combats confidentiels et secrets car aucune des parties ne déclare être en guerre <sup>147</sup>.

145 Chris Brown, « Rules and norms in post-western world », dans Kessler, O., Hall, R.B., Lynch, C. and Onuf, N. (eds.), *On rules, politics and knowledge: Friedrich Kratochwil, international relations, and domestic affairs.* New York, USA, Palgrave Macmillan, 2010. Version consultable sur le site de la London School of Economics http://eprints.lse.ac.uk/31279/ p. 8.

146 Pierre Hassner, « L'avenir de la guerre. Entre la bombe humaine et le drone », *Histoire,* Hors-Série, novembre-décembre 2012, p. 125.

147 Libicki, M. C., « Sub Rosa Cyber War » dans C. Czossek & K. Geers, eds., *The Virtual Battlefield: Perspectives on Cyber Warfare,* Amsterdam, Netherlands, IOS Press, 2009, pp. 53-65.

#### CONCLUSION

Cette recherche aboutit à la formulation de trois conclusions.

Si les espaces communs présentent une homologie puisqu'ils ont tous une fonction communicationnelle, ils n'entraînent pas une bifurcation du point de vue de la pensée stratégique, laquelle demeure guidée par la recherche d'une liberté d'action la plus grande lorsqu'il s'agit de déployer des moyens armés au sein de n'importe quelle surface. Si, du point de vue tactique, ces espaces peuvent rendre plus aisées les options offensives, y compris dans l'opacité (le cyber), ils n'entraînent pas une remise en question du principe de liberté comme nerf de toute action stratégique.

En outre, l'administration Obama réactive le concept de global commons et en fait un des piliers d'une nouvelle Grande stratégie afin de montrer 1. que <u>ces espaces sont indispensables pour les interventions à venir</u> (global commons comme *moyen* stratégique) 2. qu'<u>ils deviennent dans le même temps un nouveau champ d'affrontement</u> en tant que tel (global commons comme *objet* stratégique).

Enfin, les global commons ne sont pas élevés au statut de concept structurant dans les Grandes stratégies chinoise ou russe. Toutefois, ils sont bel et bien pris en compte comme symptômes de la conduite américaine actuelle. Les Grandes stratégies élaborées consistent alors à incorporer une réaction à cette posture américaine via la prise en compte de moyens permettant d'empêcher ou de neutraliser les ressources militaires ou civiles à proximité des Etats en question. Si les global commons ne laissent pas de traces conceptuelles dans les Grandes stratégies de ces deux émergents aujourd'hui largement émergés ou ré-émergés, une traçabilité des enjeux relatifs à l'accès aux espaces communs est bel et bien manifeste.

Des analystes insistent aujourd'hui sur la réactivation de l'élément maritime sur la scène stratégique après une décennie de projection de forces armées confrontées à des situations d'insurrection (Irak et Afghanistan)<sup>148</sup>. Mais plus largement, un nouveau grand jeu mondial surgit avec comme particularité la liberté de mouvement dans les espaces communs. Un tel jeu peut devenir le lit d'une militarisation, voire d'une arsenalisation, de domaines jusqu'à présent préservés. Ces tendances contribuent à sédimenter progressivement un «état de guerre » ayant la particularité de ne pas se limiter à un « état de violence » lequel apparait à travers la prolifération des modes de combat au cœur des espaces civils ou privés. Cet état de guerre tient au fonctionnement des corps politiques eux-mêmes.

La grammaire stratégique moderne reposait sur l'idée d'un territoire à protéger ou à étendre. Elle tenait, selon Rousseau, au fait que les Etats n'avaient pas de grandeur définie de manière naturelle. Obligés de se comparer les uns par rapport aux autres afin de connaître leurs limites, ils se situaient dans un état de

<sup>148 «</sup> La centralité de la mer dans la conduite des affaires terrestres est immanquablement appelée à se renforcer dans les prochaines années. Sa fonction traditionnelle de « voie sacrée » que ce soit pour la projection des forces principales ou pour le soutien logistique va sans doute se renforcer ». Joseph Henrotin, *op. cit.*, p. 174.

<sup>149</sup> Expression de Frédéric Gros dans Etats de violence. Essai sur la fin de la guerre, Paris, Gallimard, 2006.

\_\_\_\_\_

guerre permanent. L'affrontement armé se voyait également conférer une fonctionnalité selon Rousseau : il permettait de faire tenir ensemble des citoyens tels les muscles d'un même corps<sup>150</sup>. Aujourd'hui, les risques de guerre résultent moins de cette volonté de comparaison, ou d'ostentation pour reprendre la terminologie de Jean-Jacques<sup>151</sup>, que de la volonté d'accéder à des espaces communs considérés comme vitaux pour l'existence, voire la viabilité sociale et économique des corps politiques en question. Dans une telle configuration, un état de guerre encore plus large « de tous contre tous » pourrait alors s'amplifier<sup>152</sup>.

Se cristallise dès lors une nouvelle tragédie des communs. Dans le courant des années 1970, l'usage des ressources naturelles au sein des espaces communs aboutit à un appauvrissement de la planète, ce qui justifie la formule de Garret Hardin selon laquelle «la liberté dans les espaces communs conduit à la ruine de tous» <sup>153</sup>. De nos jours, ce serait plutôt les objectifs de contrôle des espaces communs par les Etats qui contribueraient à l'éclosion d'une autre tragédie : la maîtrise des espaces communs par des moyens militaires favoriserait alors la ruine de tous... Si le désintérêt caractérisait bien le dilemme décrit par Hardin en son temps, celui d'aujourd'hui présente les traits inverses d'une volonté de maîtriser voire de s'approprier ces espaces <sup>154</sup>.

<sup>150</sup> Jean-Jacques Rousseau, 2008, *Principes du droit de la guerre. Ecrits sur la paix perpétuelle,* textes et commentaires, Paris, Vrin, p. 77.

<sup>151</sup> La guerre, chez Rousseau, peut prendre deux origines distinctes. La logique d'ostentation (qui correspond à l'amour-propre) qui réside dans une tendance excessive du patriotisme alimenté par le fanatisme, et la logique de protection face à une menace (qui résulte de l'amour de soi). Sur ce point, voir Florent Guénard, « Puissance et amour de soi. La théorie de la guerre dans la pensée de Rousseau » dans Rousseau J.-J., 2008, *Principes du droit de la guerre. Ecrits sur la paix perpétuelle,* textes et commentaires, Paris, Vrin, pp. 209 et s.

<sup>152</sup> Sur ce point, voir Pierre Hassner, « Postface », dans Gilles Andréani, Pierre Hassner, dir., *Justifier la guerre*, Paris, Presses de Sciences po, 2013, 2e ed., p. 473.

<sup>153</sup> Garret Hardin, op. cit., p. 1244.

<sup>154</sup> Sur la dimension normative de ce dilemme, voir Frédéric Ramel, « Postface. Au-delà de la politique étrangère : vers l'éthique du milieu mondial », in Ryoa Chung, Jean-Baptiste Vilmer, dir., *L'éthique des relations internationales*, Paris, PUF, 2013, pp. 447-461.

## **■ Table des matières**

	INTRODUCTION	6
	LE DETOUR PAR LA PENSEE STRATEGIQUE	8
De l	a mer au cyber : une homologie des espaces communs	8
Des	stratégies spécifiques à la notion de Grande stratégie	11
	LES GLOBAL COMMONS AU SERVICE D'UNE GRANDE STRATÉGIE AUX ETATS-UN	IS 13
Esso	or et propriétés d'un concept	13
La p	projection internationale du concept	19
	UNE GRANDE STRATÉGIE CONTESTÉE	22
L'af	firmation chinoise	22
La r	éaffirmation russe	26
	UN CONCEPT RÉVÉLATEUR DE TRANSFORMATIONS STRATÉGIQUES : VERS UN UVEAU JEU MONDIAL	28
Une	conception extensive du «sanctuaire» stratégique	28
De l	a militarisation à l'arsenalisation?	31
	CONCLUSION	34
	TABLE DES MATIERES	36

\_\_\_\_\_

#### **■ BIBLIOGRAPHIE**

#### Documents et rapports

- ACT, Multiple Futures Project. Navigating towards 2030, Final Report, April 2009, p. ii. Disponible à l'adresse URL:
  - https://transnet.act.nato.int/WISE/NATOACTRes/Training/MultipleFu/file/\_WFS/20090503\_MFP\_finalrep.pdf
- ACT, Assured Access to the Global Commons, Final Report, March 2011
- Cliff R., Burles M., Chase M. S., and a., *Entering the Dragon's Lair. Chinese Antiaccess Strategies and Their Implications for the United States*, Santa Monica, Rand, 2007.
- China's National Defence, 2010. Disponible à l'adresse URL : http://news.xinhuanet.com/english2010/china/2011-03/31/c 13806851.htm
- Denmark A., Mulvenon J., ed., *Contested Commons: the future of american power in a multipolar world,* CNAS, Janvier 2010.
- Flournoy M. and Brimley S., *The Contested Commons*, U.S. Naval Institute, Proceedings 135, No. 7 (July 2009). Disponible à l'adresse URL : http://www.usni.org/magazines/proceedings/story.asp?STORY\_ID\_1950
- Krepinevich A., *Report of the CSIS International Security Program*, March 2013, p. 7. Disponible à l'adresse URL: http://csis.org/files/publication/130319\_Murdock\_Preparing2014QDR\_Web.pdf
- President of the Russian Federation, *The Military Doctrine of the Russian Federation*, 5 february 2010. Disponible à l'adresse URL http://isn.ethz.ch/Digital-Library/Publications/Detail/?ots591=966c9813-6e74-4e0b-b884-8ed9f3f0978c&Ing=en&id=154906
- US Department of Defense, *Quadrennial Defense Review Report*, Washington, D.C.: Department of Defense, 2010
- US Department of Defense, *Defense Strategic Guidance : Sustaining U.S. Global Leadership: Priorities for 21st Century Defense*, Washington, D.C.: Department of Defense, January 2012.
- US Department of Defense, *Joint Operational Access Concept (JOAC),* 17 January 2012. Disponible à l'adresse URL: http://www.defense.gov/pubs/pdfs/JOAC Jan%202012 Signed.pdf).
- US Department of Defense, *Chairman's Strategic Direction to the Joint Force (CSDJF)* 6<sup>th</sup> february 2012. Disponible à l'adresse URL :
- http://www.defenseinnovationmarketplace.mil/resources/JCS%20Strategic%20Direction%20to%20the% 20Joint%20Forces.pdf).
- US Department of Defense, *Capstone Concept for Joint Operations 2012 (CCJO),* 10<sup>th</sup> september 2012. Disponible à l'adresse URL: http://www.dtic.mil/futurejointwarfare/concepts/ccjo\_2012.pdf)
- US Department of Defense, *Joint Forcy Entrible Operations*, 27<sup>th</sup> november 2012. Disponible à l'adresse URL: http://www.dtic.mil/doctrine/new\_pubs/jp3\_18.pdf

\_\_\_\_\_

#### **Ouvrages**

- Cabestan J.-P., La politique internationale de la Chine. Entre intégration et volonté de puissance, Paris, Presses de Sciences po, 2010.
- Constantin F., dir., Les Biens publics mondiaux. Un mythe légitimateur pour l'action collective, Paris, L'Harmattan, 2002.
- Corbett Julian C., *Principes de stratégie maritime*, Paris, Economica, 1993.
- Dossé S., Kempf O., dir., Stratégie dans le cyberespace, Paris, Cahier AGS, Esprit du Livre, 2011.
- Douhet G., La maîtrise de l'air, Paris, Economica, 2007.
- Freire Maria R., Kanet R. E., ed.. Russia and its Near Neighbours. Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2012
- Gray C., La guerre au 21 ème siècle, Paris, Economica, 2007.
- Gray C., The Strategy Bridge, Oxford, Oxford University Press, 2010.
- Godement F., Que veut la Chine ?, Paris, Odile Jacob, 2012.
- Ikenberry G. John, *Liberal Leviathan : The Origins, Crisis, and Transformation of the American World Order,*Princeton, Princeton University Press, 2011
- Lang Q. et Xiangsui W., La Guerre Hors Limite, Paris, Payot et Rivages, 2003.
- Luttwak E. N., La montée en puissance de Chine et la logique de la stratégie, Paris, Odile Jacob, 2012.
- Laïdi Z., Le monde selon Obama. La politique étrangère des Etats-Unis, Paris, Flammarion, 2012.
- Liddell Hart B., Thoughts on War, Spellmoint, Staplehust, 1999.
- Jasper S., Security Freedom in the Global Commons, Stanford, Stanford University Press, 2010.
- Mahan A.T., *Mahan et la maîtrise des mers*, textes choisis et présentés par Pierre Naville, éditions Berger-Levrault, 1981.
- Poirier L., La crise des fondements, Paris, Economica, 1994.
- Rousseau J.-J., 2008, *Principes du droit de la guerre. Ecrits sur la paix perpétuelle,* textes et commentaires, Paris, Vrin,
- Stavridis J., A New Air Sea Battle Concept: Integrated Strike Forces, Washington D.C., National Defense University National War College, 1992.
- Tilly C., Contrainte et capital dans la formation de l'Europe, 990-1990, Paris, Aubier, 1992.
- Justin Vaïsse, La politique étrangère de Barack Obama, Paris, Odile Jacob, 2012.

#### **Articles**

• Bennett J.T., « Pentagon Crafting Anti-Access Concept », Defense news, January 25, 2010.

- Bobrow Davis B., *Hegemony Constrained : Evasion, Modification, and Resistance to American Foreign Policy*, Pittsburgh, Pittsburgh University Press, 2008.
- Brimley S., « A Grand Strategy of Sustainment », *Small Wars Journal Blog*, 25 March 2008. Disponible à l'adresse URL: http://smallwarsjournal.com/blog/a-grand-strategy-of-sustainment
- Brooks S.G., Ikenberry J., Wohlforth W.C., « Lean Forward: In Defense of American Engagement », Foreign Affairs, January 2013., pp. 130-142.
- Brustlein C., « Vers la fin de la projection de forces ? 1. La menace du déni d'accès », Focus stratégique, avril 2010, IFRI.
- Burilkov A., Geise T., « Maritime Strategies of Rising Powers: developments in China and Russia », *Third World Quarterly*, 34:6, 2013, pp. 1037-1053.
- Calleo David P., Follies of Power: America's Unipolar Fantasy, Cambridge, Cambridge University Press, 2009.
- Charillon F., « Triple redistribution stratégique » dans Frédéric Charillon, Alain Dieckoff, dir., *Afrique du Nord. Moyen-Orient,* Paris, La documentation française, 2013, pp. 19-29.
- Chopin O., « La démocratie américaine et la guerre à la terreur (2001-2011) » dans Jean-Vincent Holeindre, Geoffroy Murat, dir., La Démocratie et la guerre au XXIème siècle, Paris, Hermann, 2012, pp. 111-124.
- David C.P., Tourreille J., « Théories de l'hégémonie américaine », dans Charles-Philippe David, dir., Théories de la politique étrangère américaine. Acteurs, concepts, approches, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2013, pp. 165-200.
- Denmark A. M., « Forging a New Type of Great Power Relations in the Global Commons », *American Foreign Policy Interests: The Journal of the National Committee on American Foreign Policy*, 2013, 35, 3, pp. 129-136.
- Ebert H., Maurer T., « Contested Cyberspace and Rising Powers », *Third World Quarterly*, 34:6, 2013, pp. 1054-1074.
- Etzioni A., « Who Authorized Preparations for War with China », *Yale Journal of International Affairs,* Summer 2013, pp. 37-51.
- Etzioni A., « Accommodating China, Survival: Global Politics and Strategy », *Survival*, 55, 2, 2013, pp. 45-60.
- Etzioni A., « Preparing to Go to War with China », The Huffington Post, 07/02/2013.
- Flournoy M., Davidson J., « Obama's New Global Posture. The Logic of US Foreign Deployments», *Foreign Affairs*, July/August 2012, 91, 4, pp. 54-63.
- Garrett H., « The Tragedy of the Commons », Science, 162, 1968, pp. 1243-1248.
- Hassner P., « Postface », dans Gilles Andréani, Pierre Hassner, dir., *Justifier la guerre*, Paris, Presses de Sciences po, 2013, 2<sup>e</sup> ed., pp. 465- 479.
- Hassner P., « L'avenir de la guerre. Entre la bombe humaine et le drone », *Histoire*, Hors-Série 1, novembre-décembre 2012, pp. 122-125.
- Henrotin J., « Géostratégie et vision de la mer dans les conflits terrestres. L'interfaçage entre le lisse et le strié », *Etudes marines*, Janvier 2013, 3, pp. 168-176.

\_\_\_\_\_\_

- Hoffmann F., « Forward Partnership: A Sustainable American Strategy », Orbis, Winter 2013, pp. 20-40.
- Lesnes C., « La politique étrangère de Barack Obama : la tentation du repli ? », dans Bertrand Badie, Dominique Vidal, *L'Etat du monde 2014*, Paris, La découverte, 2013, pp. 97-102.
- Norrlof C., America's Global Advantage: U.S. Hegemony and International Cooperation, Cambridge, Cambridge University Press, 2010.
- Libicki, M. C., « Sub Rosa Cyber War » dans C. Czossek & K. Geers (Eds.), The Virtual Battlefield: Perspectives on Cyber Warfare (pp. 53-65). Amsterdam, Netherlands: IOS Press, 2009, pp. 53-65.
- Omelicheva M., « Russian Foreign Policy: A Quest for Great Power Status in Multipolar World », dans Ryan K. Beasley, Julet Kaarbo, Jeffrey S. Lantis, Michael T. Snarr, ed, *Foreign Policy in Comparative Perspective. Domestic and International Influences on State Behavior*, London, Sage, 2013, pp. 94-117.
- Posen B., « Pull Back. The case for a less activist foreign policy », *Foreign Affairs*, January-February 2013, 92, 1, 9 p. http://www.foreignaffairs.com/articles/138466/barry-r-posen/pull-back
- Posen B., « La maîtrise des espaces : fondement de l'hégémonie des Etats-Unis », *Politique étrangère*, 1, 2003, pp. 41-56.
- Posen B., « Command of the Commons. The Military Foundation of US hegemony », *International Security*, 28, 1, Summer 2003, p. 5-46.
- Ramel F., « Postface. Au-delà de la politique étrangère : vers l'éthique du milieu mondial », in Ryoa Chung, Jean-Baptiste Vilmer, dir., L'éthique des relations internationales, Paris, PUF, 2013, pp. 447-461
- Redden M. E., Hughes M. P., « Global Commons and Domain Interrelationships: Time for a New Conceptual Framework? », *Strategic forum n°259*, National Defense University, november 2010.
- Redden M.E., Hughes M.P., « Defense Planning Paradigms and the Global Commons », *Joint Forces Quarterly*, 60, janvier 2011.
- Rothkof D., « De la guerre froide à la guerre cool », Courrier international, 6 mars 2013.
- Sandler T., « After the Cold War, secure the Global commons », Challenge, 35, 4, July-August 1992.
- Santander S., « Les puissances émergentes », dans Dario Battistella, *Relations internationales. Bilan et perspectives*, Paris, Ellipses, 2013, pp. 523-544.
- Scheinmann G., Cohen R., « The Myth of Securing the Commons », Washington Quarterly, Winter 2012, 35, 1, pp. 115-128.
- Schwartz N.A., « Air-Sea Battle Doctrine: A Discussion with the Chief of Staff of the Air Force and Chief of Naval Operation» speech, The Brookings Institution, May 16, 2012. Disponible à l'adresse URL : http://www.brookings.edu/~/media/events/2012/5/16%20air%20sea%20battle/20120516\_air\_sea\_doctr ine\_corrected\_transcript.pdf
- Weitz R., « China, Russia, and the Challenge to the Global Commons », Pacific Focus, XXIV, 3, December 2009, pp. 271–297.
- Yan L. « The Global Commons and the Reconstruction of US-China Military Relations », *Asia Paper*, March 2012, 35 p.
- Zhu Z., « Foreign Policy of the People's Republic of China », dans Ryan K. Beasley, Julet Kaarbo, Jeffrey S. Lantis, Michael T. Snarr, ed, *Foreign Policy in Comparative Perspective. Domestic and International Influences on State Behavior*, London, Sage, 2013, pp. 118-137.

#### FRÉDÉRIC RAMEL

Espaces non-terrestres accessibles à tous mais détenus par personne tels que l'espace aérien international, l'espace extra-atmosphérique, la haute mer et le cyber, les global commons ne sont plus « contrôlés » par les Etats-Unis. Aujourd'hui, la rivalité des puissances émergentes s'intensifie, se traduisant par une posture dite de « déni d'accès » aux dépens des forces armées américaines : c'est-à-dire une forme de campagne conduite à de longues distances qui peut aller jusqu'à une interdiction de zone. Une telle configuration entraîne l'élaboration d'une nouvelle Grande stratégie aux Etats-Unis ayant comme visée de maintenir les flux dans mais aussi et surtout l'accès à ces espaces. L'objectif de la présente étude consiste à analyser les caractéristiques conceptuelles et doctrinales des global commons dans la production officielle de l'administration Obama (de la QDR 2010 aux documents préparatoires de celle de 2014) mais aussi à identifier la manière dont la Chine et la Russie incorporent cet enjeu dans leur propre posture stratégique. Ce qui permet d'identifier un nouveau grand jeu mondial pour cette première moitié de XXIème siècle assez éloigné de la perspective classique d'un grand échiquier ayant l'eurasie comme cible. Il a pour objet central la liberté de mouvement dans les espaces communs. Il n'est pas non plus sans conséquences comme les tendances à la militarisation de ces espaces. Cette étude entend également mettre en relief deux autres apports pour la pensée stratégique : une homologie entre les espaces communs favorable à des options offensives, ainsi qu'une conception extensive de « l'état de guerre ».



#### IRSEM

Ecole militaire

1, place Joffre - Case 38 –
75700 Paris SP 07
www.defense.gouv.fr/irsem

ISSN(1): 2109-9936 ISSN(2): 2268-3194 ISBN: 978-2-11-138598-6